

# SAILLANT



**BULLETIN MUNICIPAL**

**ETE 2023**



Tirage : 310 exemplaires

Date d'impression : 15/07/2023

Contenu : Elus, Associations, M. QUATRESOUS, J. CHOMETTE,

Responsable publication : Michel ROCHE

Montage : Maëlle QUATRESOUS

Photos : Guy CHAZOT, Maëlle QUATRESOUS, Danièle HORTALA, Associations

Impression : SEDI

**PHOTO PRISE ENTRE LA FOLLEAS ET HAUTEVILLE**

# LE MOT DU MAIRE

*M*esdames,  
messieurs,

*Chers Amis,*

*Nous voilà à mi-mandat puisque le Conseil Municipal élu en 2020 sera renouvelé en 2026, et la durée sera trop courte pour faire aboutir tous les projets, compte tenu de la lenteur des réponses aux démarches administratives.*

*Ce nouveau bulletin municipal vous informe sur la vie communale. Tout d'abord au niveau budgétaire, malgré le retour d'une inflation significative et une forte augmentation des coûts énergétiques, les finances de la commune sont saines et l'excédent du budget de fonctionnement devrait permettre à notre collectivité d'envisager de nouveaux projets afin de préserver la qualité de vie rurale et améliorer la vie des habitants.*

*L'année qui vient de s'écouler a été marquée par plusieurs chantiers significatifs, à savoir le goudronnage de plusieurs chemins de hameaux, l'isolation des combles du bâtiment Mairie-Ecole, l'acquisition de matériel pour nos agents, l'informatisation de la gestion du cimetière et le remplacement du sol des gîtes.*

*Les projets lancés relatifs à la station d'épuration de Merlonne, à la restauration de l'Eglise et à la démolition de la maison Rage (centre bourg) devraient aboutir et être réalisés en 2024, à condition que nos partenaires habituels (Etat, Région et Département) nous accompagnent pour le financement.*

*D'autres projets futurs : changement de la chaudière chauffage fioul du bâtiment école en chaufferie biomasse, aménagement d'une zone de loisirs pour enfants, espace parcours de santé et terrain de boules sur le site de Fangody sont en cours d'élaboration.*

*Tous ces travaux et futurs projets vous sont détaillés dans ce bulletin.*

*Je tiens à adresser toute ma gratitude aux adjoints, conseiller(e)s, agents communaux, associations et bénévoles pour le temps et le travail qu'ils fournissent au profit de notre commune.*

*Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et reste à leur disposition.*

*Je vous souhaite à toutes et tous, un excellent été en restant à votre écoute avec le conseil municipal.*

*Michel Roche*



# SOMMAIRE





PAGE

**6**

**PERSONNEL COMMUNAL**

**7**

**ANNEE ECOULEE**

Compte Administratif 2022

Investissements 2022

Voiries 2022

**11**

**PROJETS FUTURS**

Investissements 2023

**14**

**ASSAINISSEMENT**

**16**

**EAU POTABLE**

**18**

**ECOLE**

**25**

**VIE MUNICIPALE**

Gîtes - Déménagement de la Mairie

Bibliothèque - Colis de Noël - Fleurissement

Recensement de la population - PLUI - Fibre optique

**28**

**DECHETS**

**30**

**MODERNISATION**

Cimetière interactif

Dématérialisation urbanisme

Publicité actes administratifs

Cadastre

**32**

**UN PEU DE SPORT**

**34**

**ASSOCIATIONS**

**38**

**UN PEU D'HISTOIRE**

Le fils perdu du Seigneur de Montcelard

Des chemins ancestraux aux RD

**40-21**

**AMUSONS-NOUS**

**41**

**ETAT CIVIL**

## HOMMAGE A CHRISTIANE

Nous ne pouvons commencer ce bulletin sans avoir une tendre pensée pour notre Christiane, décédée en Octobre dernier. Elle faisait partie « des murs » de notre Mairie. Elle laisse ici un grand vide. Elle travaillait ici depuis 1989, avait réconforté des centaines d'élèves, remis des milliers de clés, nettoyé chaque centimètre carré avec attention.

Nous entendons encore son rire résonner dans les bâtiments.

Nous n'oublierons jamais ce dévouement sans faille dont elle faisait preuve.

Nos pensées vont vers sa famille.

Un grand MERCI à toi Cricri !



## ZOOM SUR LES AGENTS

### Françoise FERRAGNE

Agent de restauration

Confectionne et sert les repas de cantine

Au sein de la collectivité depuis 1993

16,5 h / semaine - Contractuelle en CDI

### Alain BRANCIER

Agent technique

Entretient les espaces verts, les voiries, le cimetière...

Au sein de la collectivité depuis Mars 2023

16 h / semaine - Contractuel en CDD

Est venu seconder Didier ; souhaitons-lui la bienvenue !

### Maëlle QUATRESOUS

Secrétaire de la Mairie  
et du SIAEP Hauteville La Valette

Au sein de la collectivité depuis 2020

28 h / semaine - Titulaire

### Emilie COSTE

Agent technique polyvalent

Accueille les enfants le matin, les surveille et les sert à la cantine

Entretient les locaux communaux

Relève les compteurs d'eau

Au sein de la collectivité depuis Décembre 2022

35 h / semaine - Contractuelle en CDD

Remplace Christiane avec entrain ; souhaitons-lui la bienvenue !

### Didier BEAUDOUX

Agent technique de la Mairie et du SIAEP Hauteville La Valette

Entretient les espaces verts, les voiries, le cimetière, les stations  
d'épuration, les réseaux d'eau

Déneige les axes routiers communaux

Au sein de la collectivité depuis 1993

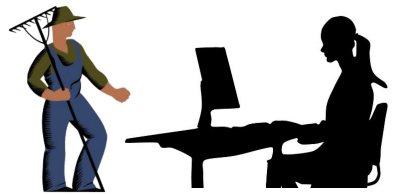
35 h / semaine - Titulaire



# COMPTE ADMINISTRATIF 2022

## BUDGET COMMUNAL - FONCTIONNEMENT

### PRINCIPALES DEPENSES FONCTIONNEMENT



**CHARGES DE PERSONNEL**  
122 800 €



**ACHATS ET CHARGES  
A CARACTERE GENERAL**  
99 500 €



**CHARGES FINANCIERES**  
2 100 €



**CHARGES DE GESTION  
COURANTE**  
42 600 €

### PRINCIPALES RECETTES FONCTIONNEMENT



**IMPOTS LOCAUX ET TAXES**  
150 500 €



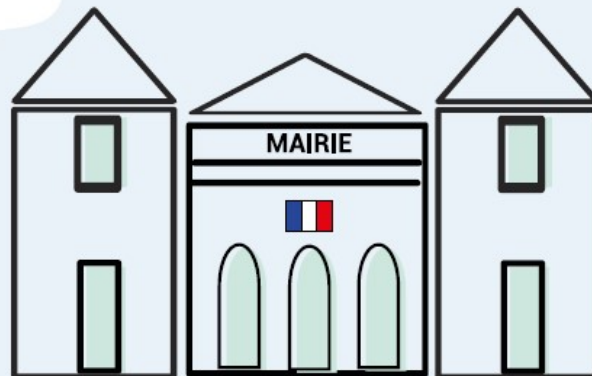
**DOTATIONS DE L'ETAT  
ET SUBVENTIONS**  
148 000 €



**REVENUS  
IMMEUBLES**  
15 000 €



**DIVERS  
EXCEPTIONNELS**  
28 500 €



TOTAL DEPENSES : 267 000 € / TOTAL RECETTES : 342 000 €

→ Résultat : 75 000 € (N-1 : 56 000 €)

## RESTAURATION EGLISE

Petit historique pour vous remettre dans le contexte :

Ce bâtiment est la propriété de la commune qui doit en assurer l'entretien.

Inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 1969, nous ne pouvons entreprendre de travaux sans l'accord des ABF (Architectes des Bâtiments de France) / DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Les toitures donnant de sérieux signes de faiblesse, un cabinet d'architectes agréés a été recruté en août 2017 pour réaliser une étude et un diagnostic complet.

Un premier compte rendu du cabinet a été transmis à Commune et à la DRAC en août 2019 ; estimant l'ensemble des travaux à 1 070 000 € HT !

La commune, en désaccord avec cette proposition, a alors demandé à ce que la réfection soit faite par paliers, en fonction des travaux les plus urgents à effectuer et du budget à y consacrer. La deuxième estimation de travaux répartie par tranches nous est ensuite transmise en mars 2021 pour un coût de 826 000 € HT, maître d'œuvre inclus (51 970 € HT).

Les demandes de subvention sont faites de suite et acceptées fin 2021.

Compte tenu de l'inflation, l'évaluation des travaux est revue à la hausse pour atteindre 872 000 € HT en décembre 2021.



En parallèle, le cabinet d'architectes a travaillé sur le cahier des charges et le dossier de permis de construire. Ce dernier a enfin été accepté le 13 décembre 2022. Il aura fallu 6 ans pour arriver au dépôt du permis de construire !

En mai 2023, les appels d'offres sont lancés pour l'ensemble des travaux. Seules les entreprises qualifiées pour les bâtiments inscrits aux Monuments Historiques pouvaient candidater. L'ouverture des plis en date du 26/06/2023 a permis de choisir les entreprises suivantes :

- \* SAS Louis Geneste de Clermont-Ferrand pour le lot « maçonnerie »
- \* Etablissements Maurice Nailler de Clermont-Ferrand pour les lots « charpente » et « zinguerie »
- \* El Natacha Akin de St Martial (07) pour le lot « décors peints »
- \* Entreprise Flash Elec de Lempdes pour le lot « électricité »

**COUT DE L'ETUDE : 51 970,00 € HT subventionnée à 90 % par la DRAC, la Région et le Département**

**Reste à la charge de la commune : 5 400 €**

**Entreprise : ACA ARCHITECTES à Clermont-Ferrand**

## ISOLATION DES COMBLES DE LA MAIRIE

Début 2023, l'entreprise « Les Charpentiers Auvergnats » est intervenue pour isoler par le sol les combles du bâtiment Ecole-Mairie.

Des dalles de mousse polyuréthane ont été posées et ont été recouvertes par des plaques d'OSB.

Cet aménagement devrait considérablement faire baisser la note de chauffage dans ce bâtiment.

Ces travaux devaient être subventionnés par la DETR et la DSIL (Etat) mais nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que seule la DETR subventionnerait ce projet.

**COUT : 12 107,00 € HT subventionnés à 30 % par la DETR**

**Reste à la charge de la commune : 8 475 €**

**Entreprise : LES CHARPENTIERES AUVERGNATS à Sauvessanges**





## REFECTION SOLS GITE TOURISTIQUE

Les sols du gîte touristique en moquette avaient besoin d'un bon coup de rafraîchissement.

Plusieurs devis ont été effectués et c'est la menuiserie FOUGEROUSE qui a été retenue.



**COUT : 1 253,00 € HT financés par la commune**  
**Entreprise : Menuiserie FOUGEROUSE à Viverols**

## SOCLES POUBELLES

Depuis ce printemps, les poubelles de vos hameaux n'ont plus les pieds dans l'eau !

Didier et Alain leur ont coulé une jolie petite dalle en béton afin de faciliter leur ramassage.

A l'avenir, ces socles vont s'embellir d'une barrière en bois.

**COUT DES FOURNITURES : env. 1000 € financés par la commune**



## PETIT MATERIEL

Dans le but d'améliorer les conditions de travail de Didier et d'Alain, du nouveau matériel a été acheté :

- \* Une benne portée pouvant s'atteler au micro-tracteur (coût : 370 € HT) (cf : photo)
- \* Une perche élagueuse permettant l'entretien des abords des routes (coût : 960 € HT)
- \* Un souffleur à dos permettant l'entretien du bourg (coût : 790 € HT)

De même, du matériel pour Emilie a été acquis : perche-raclette pour les vitres en hauteur, karcher pour les vitres, aspirateur pour les gîtes, etc.



## MATERIEL INFORMATIQUE

Afin d'animer les différentes réunions, un vidéo-projecteur ainsi qu'un écran ont été acquis chez MAXI FOLIO à Craponne-sur-Arzon (coût : 640 € HT).



## VOIRIE FORESTIERE MONTPELOUX

Un gros projet intercommunal est en cours avec les communes de La Chaulme et de Saint-Romain. Ce projet consiste à créer 4 places de dépôt, 1200 m de route forestière et 3172 m de piste forestière dans le secteur de Montpeloux / Chénereilles / Le Poyet. Les travaux ont débuté début Juin et devraient se terminer courant de l'été. L'entreprise DUMEIL a été choisie par la Communauté de Communes pour réaliser ces travaux.

A savoir que la Police de l'Eau a demandé à ce qu'un aménagement spécial soit prévu pour le passage du ruisseau. Des dalles pré-fabriquées ont été posées pour permettre le passage sans nuire à la santé des poissons et autres.

**COUT : 114 420 € HT subventionnés à 80 % par le FEADER (Europe) + 20 % financés par la Communauté de Communes**

**Reste à la charge de la commune : 0 €**

**Entreprise : ENTREPRISE DUMEIL d'Ambert**



## VOIRIE COMMUNALE

### GOUDRONNAGE

En 2022, la commission des chemins avait décidé de retenir les chemins des villages de Sabatier, une partie du Crozet, Bichelonne, Les Genestoux et le Mont pour être refaits.

Suite à des erreurs de métrage de la part du cabinet de maîtrise d'œuvre et de l'entreprise EUROVIA, nous n'avons pas pu réaliser l'intégralité des travaux prévus. Le projet de Bichelonne a dû être abandonné pour ne pas diminuer la qualité des travaux des autres chemins.

Seuls les chemins de Sabatier, une partie du Crozet, Les Genestoux et le Mont ont été refaits pour un montant de 59 062 € (+ 1200 € de maîtrise d'œuvre).

**COUT : 59 062 € HT subventionnés à 52 % (FIC (Département) et DETR (Etat))**

**Reste à la charge de la commune : 28 500 €**

**Entreprise : ENTREPRISE EUROVIA de Clermont-Ferrand**

D'autres travaux de goudronnage vont être réalisés en 2023 (voir ci-après).

### ENTRETIEN

Des travaux d'entretien ont également été réalisés à l'automne 2022. L'enrobé à froid a été directement récupéré aux 4 Routes ; ce qui nous a permis de belles économies.

## VOIRIE FORESTIERE DU MONT

De grosses dégradations ont eu lieu sur notre belle voirie forestière du Mont terminée en 2020... De nombreuses parcelles de bois ont été coupées dans ce secteur ; les abatteuses et autres grosses machines ont causé de gros dégâts sur nos chemins. Les élus se sont déplacés plusieurs fois pour que les acteurs en question les réparent au mieux.

Nous espérons vivement que cela ne se reproduira plus.

D'ailleurs, nous profitons de cet aparté pour vous rappeler que vous êtes tenus de faire une déclaration en Mairie si vous faites couper des arbres sur vos parcelles.





## BUDGET MUNICIPAL 2023

Les élus ont voté, lors du Conseil Municipal du 24 Mars dernier, leur budget 2023.

Ils ont décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition.

**A SAVOIR : 0 % de hausse d'imposition locale à SAILLANT depuis 2012.**

*(la tendance inflationniste est due aux revalorisations systématiques des valeurs locatives par les finances publiques)*

Les investissements 2023 sont équilibrés, sachant que les décisions de gros investissements sont prises en fonction de :

\* La part subventionnée par l'Etat, le Département et la Région

\* La capacité de financement provenant de l'excédent de fonctionnement

## RESTAURATION EGLISE

Pour l'historique, voir l'encart page 8.



Sous réserve de l'attribution des subventions, la tranche 1, c'est-à-dire la réfection de la charpente et de la couverture, ainsi que la réfection des façades du clocher devrait débuter au printemps 2024 pour se terminer fin 2024.

La tranche 2 (ravalement de façades) devrait avoir lieu en 2025 et la tranche 3 (ravalement intérieur) devrait avoir lieu en 2026 (si les finances de la commune le permettent).

**COUT DE LA 1ERE TRANCHE : 370 000 € HT (MO inclus) qui devrait être subventionnée à 80 % par la DRAC, la Région et le Département**  
**Reste à la charge de la commune : 74 000 €**  
**Entreprises : Louis GENESTE et Maurice NAILLER de Clermont-Ferrand**

## VOIRIE COMMUNALE

### GOUDRONNAGE

Cette année, ce sont les villages de Bichelonne et de Lissonnat qui vont voir leur bitume se refaire une beauté (Bichelonne n'ayant pas pu être fait l'année dernière comme évoqué précédemment).

Vu les problèmes rencontrés l'année dernière avec le maître d'œuvre, il a été décidé de ne pas en prendre cette année. Les travaux seront suivis par les élus directement.

**COUT : 46 159 € HT subventionnés par la DETR (Etat) et par le FIC (Département)**  
**Reste à la charge de la commune : 20 390 €**  
**Entreprise : COLAS de Gerzat**



### ENTRETIEN

Des travaux d'entretien vont également être réalisés : comme toutes les années, les « nids de poules » vont être rebouchés à l'aide d'enrobé à froid. Ces travaux devraient être réalisés en Septembre 2023.

## REPLACEMENT DE LA CHAUDIERE

Dans la continuité de l'amélioration énergétique du bâtiment Mairie-Ecole, le Conseil Municipal a décidé de convertir la vieille chaudière fuel en chaufferie biomasse.

La nouvelle chaudière, alimentée par des granulés de bois, sera utilisée pour le bâtiment Mairie-Ecole dans un premier temps.

Cette chaudière pourra, par la suite, être raccordée à la salle des fêtes attenante qui est actuellement chauffée à l'électricité.

A noter que la chaudière fuel va être conservée si besoin (pénurie de granulés, panne, etc.).

Les travaux pour la Mairie-Ecole devraient avoir lieu à l'automne 2023.

C'est l'offre de l'entreprise CHATAING ENERGIE qui a été retenue pour 30364 € HT. Ces travaux devraient être subventionnés à 80 % (18 500 € par l'ADEME / CCALF / ADHUME et 5 791 € par le Département ou la DSIL (Etat))

**COUT : 30 364 € HT subventionnés à 80 %**

**Reste à la charge de la commune : 6 100 €**

**Entreprise : CHATAING Energie de SAILLANT**



A savoir qu'il a été décidé d'abandonner le projet d'isolation de la salle des fêtes pour l'instant car sa toiture et son sol sont déjà partiellement isolés.

## ZONE DE LOISIRS DE FANGODY

La commune, en continuité de l'aménagement de son bourg en 2020, souhaite aménager une zone de loisirs pour enfants, un espace parcours de santé ainsi que deux terrains de pétanque à Fangody.

En principe, la zone de loisirs pour les 3-12 ans devrait être dotée d'une poutre d'équilibre, de poignées de singe, de plots à marcher, d'un téléphérique (mini-tyrolienne), de tables de pique-nique, etc.

Le parcours de santé devrait être composé de 8 ateliers pour personnes de plus de 1,40 m (échelle d'escalade, poutre d'équilibre, barres parallèle, escalier horizontal, etc.).



Le terrain de pétanque devrait avoir deux jeux.

Malheureusement, ce projet a pris un petit peu de retard car la commune n'était pas réellement propriétaire de l'espace de Fangody. En effet, ce terrain appartenait à la section du Bourg qui n'a plus d'ayant-droit. Nous avons donc dû faire transférer la parcelle chez le notaire pour pouvoir monter nos dossiers de demandes de subvention.



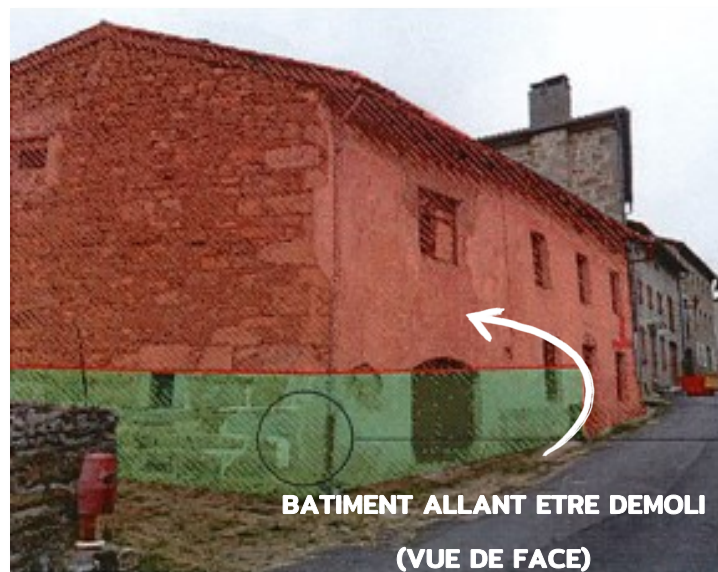
Nous espérons que vous pourrez profiter de cette belle zone d'ici l'été 2024 si les financeurs nous suivent !

**COUT estimé : 58 499 € HT subventionnés à 80 % en principe (30 % DETR (Etat), 10 % DSIL (Etat), 40 % Région)**

**Reste à la charge de la commune : 11 700 €**

**Devis demandés aux entreprises RONDINO de Savigneux et Fayasson TP d'Usson en Forez**

## MAISON RAGE



En 2014, l'EPF – SMAF a acquis pour le compte de la commune une maison jouxtant l'ancienne poste.

Deux buts à cela :

1. La démolir pour améliorer l'aménagement du bourg
2. Supprimer une servitude de passage dans le bâtiment de l'ancienne poste ; bâtiment appartenant à la commune.

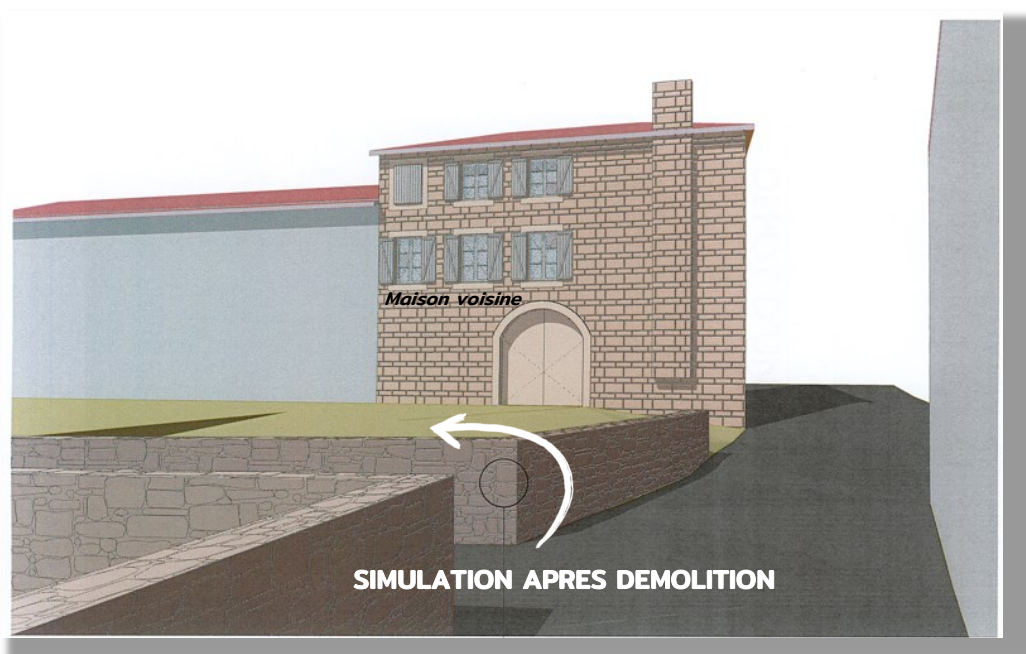
Il a fallu beaucoup de patience pour obtenir le permis de démolir et d'aménagement (il fallait l'avis de la DRAC car ce bâtiment se trouve dans le périmètre de l'Eglise).

Formalités réglées, la démolition devrait se faire début d'année 2024 ; le coût sera supporté en totalité par l'EPF-SMAF.

A la suite de cette démolition, un espace vert sera créé ; espace qui sera bordé d'un mur de clôture en pierres.

Bonne nouvelle pour la commune : dans le cadre de la sécurisation de son patrimoine, l'EPF-SMAF prendra en charge l'intégralité du coût de la démolition et de l'aménagement.

**COUT POUR LA COMMUNE : 0 €**



## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

# STATION D'EPURATION DE MERLONNE



Suite aux dysfonctionnements de la station de Merlonne, le résultat de l'étude diagnostique des réseaux d'assainissement réalisée par le cabinet SECAE (M. BARRAND) est arrivé fin 2022 et démontre que la station est hors service.

Sur les conseils du cabinet, les réseaux concernés vont être reliés à la station du Bourg (Fangody) par un poste de relevage.

Cette solution permettra aussi d'améliorer le fonctionnement de la station du Bourg qui est sous-utilisée.

L'accord des propriétaires des terrains impactés par le passage de canalisations est acté. Le cahier des charges est en cours d'élaboration afin de lancer l'appel d'offre et de faire les demandes d'aides auprès du Département et de l'Agence de l'eau.

**ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX : 75 000 € HT (pour le raccordement sur les réseaux du bourg et la mise en place d'un poste de refoulement + collecteur de refoulement) probablement subventionnés à 80 % par le Département et l'Agence de l'Eau**

## TESTS A LA FUMEE BLANCHE

En Septembre 2022, des tests à la fumée blanche ont été effectués par les agents de la société SECAE (et oui il n'y avait pas le feu dans le bourg !).

La technique du test à la fumée consiste à envoyer une fumée non nocive dans une canalisation d'eaux usées grâce à un générateur / ventilateur. L'observation d'éventuels rejets permet de mettre en évidence les connexions entre le réseau d'eaux usées et le réseau d'eaux pluviales. Ces rejets de fumée sont alors exprimés par rapport à :

- \* des erreurs de raccordement ou de branchement
- \* défectuosité de la canalisation (fissures, joints ouverts...)
- \* ouvrage particulier (déversoir d'orage...)

Ces tests ont permis de mettre en évidence plusieurs mauvais branchements, principalement de particuliers qui ont raccordé leurs eaux de toiture aux eaux usées (les eaux pluviales de ces personnes sont déversées dans les stations, ce qui entraîne leurs dysfonctionnements). Parfois, de la fumée blanche est apparue sans qu'il y ait mauvais raccordement (trop plein de puits).



Un courrier a été adressé à tous les propriétaires concernés qui doivent faire le nécessaire pour modifier leurs branchements. Si vous êtes concernés, nous comptons sur vous pour procéder aux travaux dans les plus brefs délais.

## NE CONFONDEZ PAS WC ET POUBELLES !

Dans le bulletin de l'été 2020, nous vous rappelions de ne pas jeter n'importe quoi dans vos toilettes. 3 ans plus tard, nous sommes forcés de vous faire une piqûre de rappel...

Nous constatons à nouveau que certains usagers des stations d'épuration jettent leurs déchets dans leurs évacuations plutôt que dans leurs poubelles ou composteurs.

Dans les grilles, nous avons retrouvé des préservatifs (photo 1), des lingettes, des protections périodiques, de l'huile de friture et même des courgettes cuites entières (photo 2)...

Attention pour les âmes sensibles, voici quelques photos de l'état des grilles à plusieurs reprises :



Des devis sont en cours pour faire installer, à vos frais, des grilles à la sortie de chacune de vos habitations ; ce qui bloquerait les déchets inappropriés au niveau individuel... Les stations pourraient alors fonctionner correctement et les élus ou agents techniques n'auraient plus à intervenir chaque semaine - tâche ô combien désagréable - pour les déboucher.

S'il vous plaît, faites preuve de civisme et utilisez un sac poubelle...

## TARIFS

Le budget assainissement ne s'équilibre pas. Il y a plus de dépenses que de recettes.

Depuis quelques années, la commune est obligée d'alimenter le budget assainissement (4 000 € en 2022).

Les tarifs de l'assainissement collectif ont été revus ; voici les tarifs pour les deux prochaines années :

### FACTURATION 2023 :

De 1 à 120 m<sup>3</sup> : 0.90 euro le m<sup>3</sup>

Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0.50 euro le m<sup>3</sup>

Abonnement : 55,00 €

### FACTURATION 2024 :

De 1 à 120 m<sup>3</sup> : 0.95 euro le m<sup>3</sup>

Au-delà de 120 m<sup>3</sup> : 0.55 euro le m<sup>3</sup>

Abonnement : 60,00 €

Seuls les habitants raccordés aux réseaux d'assainissement collectifs sont concernés.

## ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL



Savez-vous que vous pouviez prétendre à une subvention pour la réhabilitation à neuf de votre système d'assainissement individuel ? Pour connaître votre éligibilité, n'hésitez pas à contacter Aurélie RIBES du service SPANC de la Communauté de Communes qui répondra à toutes vos questions (04.73.82.76.95).

Adressez-vous également à ce service pour faire contrôler votre système en cas de transactions immobilières, pour faire vidanger votre fosse, etc...

+ d'infos sur <https://www.ambertlivradoisforez.fr/un-territoire-a-votre-service/eau-et-assainissement/le-spanc/>

## SECHERESSE ET RECHERCHE DE FUITES

Actuellement, la commune n'a pas encore rencontré de pénurie d'eau malgré des baisses significatives du débit des captages en début d'année.

Malgré tout, nous avons mené une grosse campagne de recherches de fuite.

Des fuites datant de plusieurs années ont enfin été trouvées ; notamment une dans le secteur de La Valette qui se trouvait au milieu des prés. A cause de cette fuite, plusieurs habitations de la Valette se retrouvaient sans eau potable à certaines périodes de l'année, ce qui était très préoccupant. Quel soulagement quand elle a enfin été trouvée ! L'entreprise DUMEIL est intervenue pour la réparer.



D'autres fuites plus récentes ont également été réparées. Notre rendement est désormais meilleur et de très bonne qualité.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous signalent des anomalies tout au long de l'année. N'hésitez pas à contacter la Mairie si vous constatez la présence d'eau inhabituelle à proximité de chez vous ou ailleurs !

## REUNION SECHERESSE

*L'eau, source de vie, source de défis, source de conflits.*

C'est dans le cadre de la sécheresse qu'une réunion organisée par l'Agence de l'Eau a eu lieu en présence de Mme la Sous-Préfète afin de faire un compte-rendu des mesures prises par le Gouvernement.

Pour l'Agence de l'Eau, la tarification ne doit pas être trop basse pour pouvoir financer la maintenance des réseaux. Ce point sera pris en compte pour la participation financière ou non de certains travaux par l'Agence de l'Eau.

Il a également été abordé le transfert de compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes.

L'agence de l'Eau estime que cela permettra une meilleure gestion des réseaux. Le plan d'études et de transfert de compétences en est à la phase 2 (analyse des données).

Comme de nombreuses communes du territoire d'ALF, la commune de SAILLANT n'est pas favorable à ce transfert.



# CLOTURE DES CAPTAGES

Quatre captages du SIAEP Hauteville La Valette n'étaient pas encore clôturés.

Les travaux viennent de se terminer. Comme le demandaient les arrêtés de la préfecture, des piquets en acacia de 2 mètres de haut et 6 rangs de fils barbelés ont été posés.



Le Département a financé en partie ces travaux.

**COUT : 25 920 € HT subventionnés à 40 % par le Département**

**Reste à la charge du SIAEP : 15 552 €**

**Entreprise : SAS DUMEIL à Ambert (63)**

La commune possède aussi un captage d'eau qui n'est pas clôturé. Cependant, le Département nous a refusé la subvention car nous ne sommes pas propriétaires de la toute petite partie de terrain où se trouve la source. Le dossier d'achat est en cours. Nous pourrions ensuite procéder à la demande de subvention puis aux travaux (montant estimé : 7 000 € HT).

## COMPTEURS A L EXTERIEUR



Depuis deux ans, nous avons lancé un programme de réduction du nombre de compteurs à l'intérieur des habitations. Ces compteurs à l'intérieur posent beaucoup de problèmes (relevés, fuites à l'intérieur des maisons...).

La commune et le syndicat ont donc décidé de proposer un tarif préférentiel pour tous les abonnés souhaitant déplacer leur compteur intérieur à l'extérieur. **Ces travaux vous seront facturés 250 € pour la fourniture d'un regard compteur isolé et la pose par notre agent technique.**

Une trentaine de propriétaires a déjà fait faire ces travaux, et si cette année c'était vous ?

A savoir que la commune et le syndicat sont responsables jusqu'au compteur seulement.

## TARIFS

Eau : 1,20 € pour les 120 premiers m<sup>3</sup> / 0,85 € pour les suivants

Abonnement : 55 €

Remplacement d'un compteur gelé : 120 €

Remplacement d'une vanne cassée par l'abonné : 200 €

Nouveau branchement avec compteur et regard isolé : 500 €

Déplacement d'un compteur intérieur à l'extérieur : 250 € (cf ci-dessus)

## IMPORTANT

- \* Nous vous rappelons qu'il vous est **interdit** d'ouvrir ou de fermer vous-même la vanne d'eau de votre habitation. Il est nécessaire que vous contactiez la Mairie en amont afin que Didier intervienne.
- \* Cette année, ce sera Emilie qui effectuera tous les relevés de compteurs d'eau (Syndicat + commune). Merci de lui réserver le meilleur accueil.

## ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

**EFFECTIF** : 53 élèves au sein du RPI (21 à Eglisolles, 15 à Saillant et 17 à Viverols).

### AMENAGEMENTS DIVERS :

Différents aménagements ont été faits pour l'école cette année : achat d'un détecteur CO2 pour la classe, pose d'un panneau d'affichage à proximité du portail, réfection de la peinture de la cour, etc.

### REPAS :



Les repas sont pris à la salle « jaune » afin de limiter les coûts de chauffage.

Les bons petits plats « maison » sont préparés dans la cuisine de la salle des fêtes (photo : Françoise et ses pommes dauphines « maison » pour le repas de Noël). La bonne entente entre Françoise et Emilie a permis de revoir les recettes et les quantités préparées. Le fournisseur de surgelés a été changé (GEL43). Tous ces petits efforts ont permis de réduire les dépenses de matières premières de 2 000 € par rapport à l'année dernière malgré l'inflation.

Dans le cadre du projet « A table - Mangeons bien, jetons moins », une technicienne de l'association BIO63 est venue en Mairie réaliser un diagnostic sur le fonctionnement de notre cantine. Il en ressort que nous sommes « bons élèves » : achat de produits locaux, lutte contre le gaspillage...



### GARDERIE :

La garderie a lieu à l'école de Viverols (matin de 7h50 à 8h50 et soir de 16h45 à 18h) ou à l'école d'Eglisolles (seulement le matin de 8h à 8h50). Les enfants inscrits au ramassage scolaire rejoignent ensuite l'école de Saillant via le bus. Pour que la garderie soit gratuite pour tous les enfants du RPI, les frais sont répartis entre les 3 communes (coût pour la Mairie : 2 200 € pour cette année scolaire).

### JARDIN DES ECOLIERS :

Cette année au jardin, les élèves ont surtout fait du désherbage afin de préparer les plantations du printemps. Nous avons passé une commande de plants par le biais de l'APE qui a organisé une opération « vente de plants ».

Nous avons opté pour des fleurs « vivaces », des plantes aromatiques (thym, estragon, lavande, persil) et quelques plants de légumes (salades et courges). Les plantations ont été réalisées au mois de mai.



Un récupérateur d'eau a été installé à côté de la cabane à « outils de jardin » afin que les enfants puissent arroser leurs 4 carrés potager. En effet, nous avons constaté cette année que l'eau est une ressource à préserver et à économiser.

Nos jardiniers devraient se régaler avec les fraises qu'ils avaient plantées l'année dernière car un carré leur est spécialement dédié !

Pour finir, du broyat a été rajouté dans tout le jardin afin que nos légumes et fleurs se portent bien.

Récolte des fraises et de la salade consommées ensuite à la cantine... mmmm



## MELI-MELO DES ACTIVITES EXERCEES CETTE ANNEE ! (racontées par les enfants)

**PISCINE** : Nous sommes allés 8 fois à la piscine d'Ambert entre Septembre et Novembre (coût pour la Mairie : 650€ pour les entrées à la piscine et les 2 maîtres-nageurs / 1096 € pour le transport).



**RUGBY A L'ECOLE** : Nous avons appris à pratiquer le rugby avec Clément, Yves et Marco.



Nous avons appris à faire le haka de la Nouvelle Zélande et nous l'avons montré à la kermesse et au tournoi.



Lundi 26 juin, nous avons participé à un tournoi de Rugby à toucher à Ambert avec d'autres écoles – c'était un peu comme une petite coupe du monde, chaque école représentait un pays. Saillant a représenté la France.

Chacun a gagné une médaille !

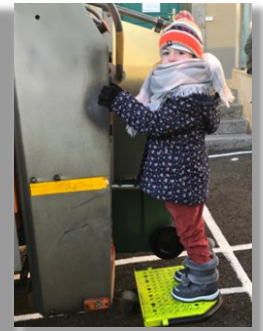
(Transport pris en charge par l'Association des Parents d'Elèves (APE))



**CINEMA** : Nous sommes aussi allés 2 fois au cinéma d'Usson-en-Forez avec le projet « Clap ton film » ; au programme : « Voyage vers la Lune » et « Le livre de la jungle » (Transport pris en charge par l'APE).

**ANIMATIONS VALORISATION DES DECHETS** : La classe a bénéficié de 6 après-midi d'animations proposées et financées par la CCAF. Au cours de ces séances, nous avons appris à bien trier nos déchets, où est acheminé le tri et comment sont valorisés et recyclés les déchets. Lors des 3 dernières séances, nous avons fabriqué du papier recyclé, une éponge en tissu et de la peinture végétale.

En décembre, le camion poubelle est entré dans la cour pour une démonstration. Nous avons même pu l'essayer !



**MUSIQUE** : Cécile, professeure de musique de la Communauté de communes, est venue nous apprendre la musique en janvier et février.

On a utilisé des instruments et on a appris des chansons pour le spectacle de la kermesse du 10 juin. On a chanté avec les autres classes du RPI et pour cela on a répété à l'école de Viverols tous ensemble. C'était trop bien ! Cécile est trop gentille ! (coût pour la Mairie : 600 € pour les 10 h).



## PROJET « A TABLE - MANGEONS BIEN, JETONS MOINS »

: En plus du travail à la cantine vu précédemment, ce projet financé par la CCALF a permis aux élèves des 3 écoles du RPI de bénéficier de 4 demi-journées d'interventions avec un animateur. Nous avons effectué plusieurs « randonnées » nous permettant, grâce à des lectures de paysage, de reconnaître les activités agricoles du territoire. Des visites de fermes ont eu lieu (*Transports pris en charge par l'APE*) :



La ferme avec robots de M.Picard à Coussangettes



La chèvrerie Romeyer à St-Romain



Visite du Musée de la fromme à Ambert

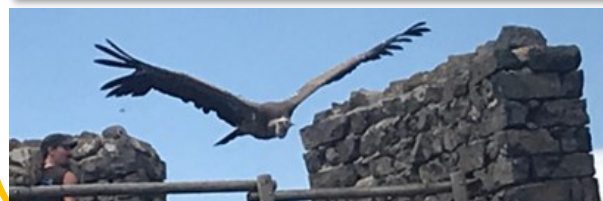


Découverte des Hautes-Chaumes et jasserie d'Estive

## VOYAGE DE FIN D'ANNEE DU RPI : Grâce aux

bénéfices engendrés par l'APE, les 3 classes ont effectué une sortie de fin d'année à la Volerie du Forez de Marcilly le Châtel jeudi 6 juillet.

Ce fut une très belle journée riche de découvertes et d'échanges entre camarades d'écoles avant la séparation des grandes vacances.



**JOURNEE D'INTEGRATION** : Jeudi 22 juin, nous avons pu effectuer une « simulation » de la prochaine rentrée qui aura lieu lundi 4 septembre 2023. Au cours de cette journée, à l'école de Saillant nous avons accueilli les futurs élèves de CP venant de GS de l'école d'Eglisolles. Les CP ont pu « tester » les bureaux des CE1 qui étaient à l'école de Viverols.



FUTURS CP



FUTURS CE1

## ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

**EFFECTIF** : L'effectif à Saillant devrait être de 13 élèves (5 en CP et 8 en CE1). L'effectif du RPI devrait être constant (52 élèves).

**EQUIPE ENSEIGNANTE** : A compter de la rentrée, Marie-Catherine RIVAT va reprendre ses fonctions à temps plein. Nous souhaitons bonne continuation à Margot ARDUINI qui assurait la classe tous les vendredis depuis 3 ans !

**PROJETS** : La Mairie a réinscrit l'école de Saillant à un cycle musique de 10 séances. Ce cycle sera toujours animé par un professeur de l'école de musique d'ALF (coût pour la Mairie : 60 € de l'heure). De plus, les enfants participeront à nouveau à un cycle natation de 8 séances à la piscine d'Ambert.

**CANTINE** : Conjointement avec les communes de Viverols et d'Eglisolles, il a été décidé d'augmenter le prix du repas de cantine à 3,25 € à compter de la rentrée. Les parents pourront régler la facture par chèque, par carte bancaire sur Internet, en espèces chez les buralistes agréés (le Bourricot gris à Viverols, le Tabac Godefroy à Usson en Forez) ou par prélèvement automatique (dernière nouveauté !).

# JEU DE L'OIE

Partez à la découverte de la Vallée de l'Ance grâce au jeu de l'oie se trouvant au dos de cette page. Nous l'avons placé au centre de ce bulletin pour que vous puissiez le détacher et y jouer toute l'année.

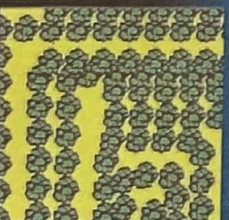
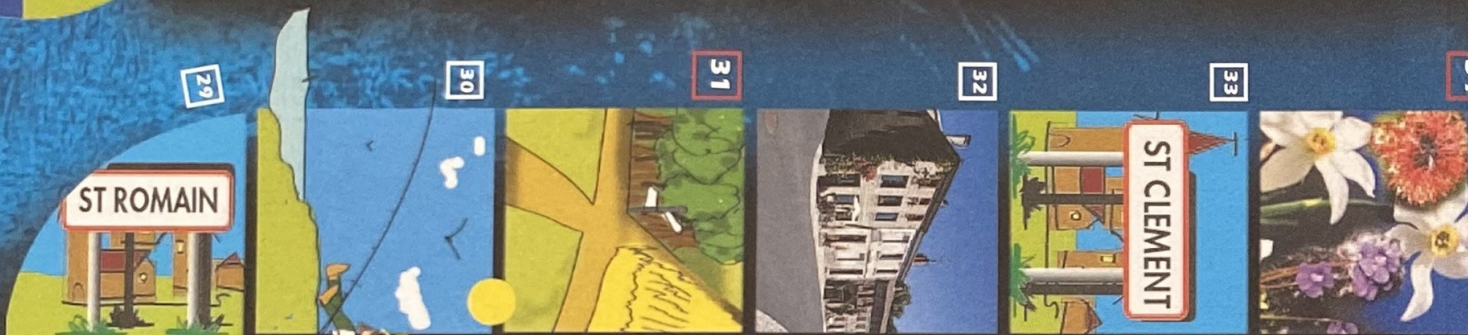
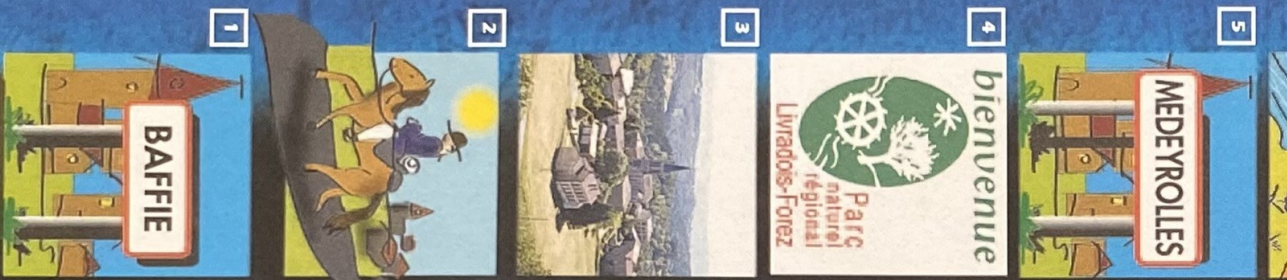
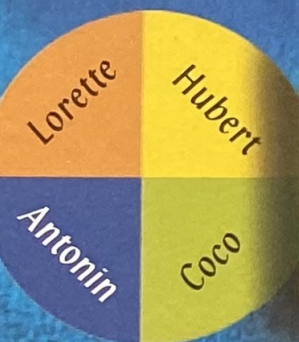
Il a été créé par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ance il y a quelques années. Vous allez adorer !

**A DETACHER**

# Découvre la Vallée de l'Ance avec Théo

La Vallée de l'Ance est perchée entre la plaine d'Ambert à l'ouest et celle du Forez à l'est. La rivière (du même nom) prend sa source à 1435 mètres d'altitude au sud de Pierre-sur-Haute, point culminant du Massif du Forez. Après une course d'environ 65 kilomètres, elle débouche au sud sur les plateaux de Haute Loire entre Craponne-sur-Arzon et Usson en Forez, pour se jeter dans la Loire à Bas en Basset.

Villages et hameaux se sont installés de part et d'autres des versants. Très tôt, la force des ruisseaux fut utilisée par l'homme pour actionner moulins et scieries. La qualité des eaux de l'Ance en fait une rivière d'un grand intérêt écologique, convoitée par les pêcheurs pour ses populations de truites, d'ombres et de chabots.

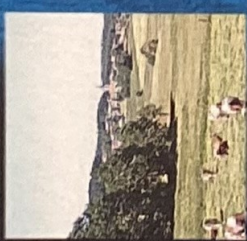
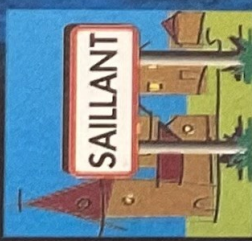
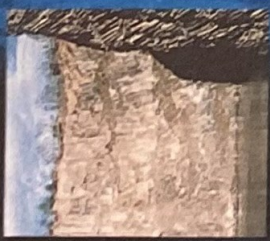


Place les pions sur la case **Départ**. Chaque joueur lance le dé à son tour et avance son pion d'autant de cases que de points.

- Si tu tombes sur une case « **rivière Ance** », relance le dé.
  - Si tu t'arrêtes sur la case **7**, la Vallée de l'Ance n'aura bientôt plus de secrets pour toi, tu fais connaissance de Jeanne qui adore parler de son pays : la culture, les savoir faire, le patrimoine... mais la discussion se prolonge et tu passes un tour.
  - Si tu tombes sur la case **11**, la bonne eau claire de la fontaine du village te rafraîchit et te redonne de l'énergie. Avance de 2 cases.
  - Si tu tombes sur la case **14**, au château de Viverols, tu découvres un souterrain dans lequel tu t'engouffres, chouette c'est un raccourci ! Avance jusqu'à la case **21**.
  - Si tu t'arrêtes sur la case **18**, tu rencontres en chemin Pierrot le bûcheron, quelle chance, il connaît la forêt des Taillades comme sa poche et t'indique un raccourci. Avance de 3 cases.
  - Si tu arrives sur la case **20**, les sentiers de randonnée balisés sont magnifiques dans la région, tu décides d'emprunter celui du « **Siège de la Reine** » par curiosité, malheureusement tu t'éloignes de ta route et recules de 3 cases.
  - Si tu arrives sur la case **22**, les orgues basaltiques du Montpeloux sont superbes, malheureusement tu as oublié ton appareil photo. Retourne le chercher case **13**.
  - Si tu t'arrêtes sur la case **26**, quel dommage ! Parti à la recherche des pierres à fleur de lys (bornes royales) dans le Bois du Roi, tu t'égares alors que la nuit tombe. Tu as le choix, soit tu attends qu'un joueur te dépasse et te délivre, tu pourras ainsi reprendre le jeu, soit tu retournes directement à la case départ.
  - Si tu arrives sur la case **31**, tu t'es trompé de route à une intersection, tu dois rebrousser chemin. Recule jusqu'à Eglisolles, case **17**.
  - Si tu arrives sur la case **34**, comment vas-tu faire pour observer les fleurs et les plantes que tu découvres en chemin ? Tu t'aperçois que tu as égaré ton livre sur la flore de montagne. Retourne sur tes pas pour le retrouver. Pour cela, lance le dé et recule du nombre de points indiqués.
  - Si tu t'arrêtes sur la case **39**, la baignade est agréable à la base de loisirs, mais tu t'attardes dans l'eau et passes un tour.
- Pour atteindre la case finale (**41**) où Théo t'attend, tu devras faire le nombre exact de points. Si tu en fais plus, tu devras reculer d'autant de points supplémentaires.

**Le gagnant est le premier à atteindre cette dernière case.**

# ARRIVÉ



23

22

21

20

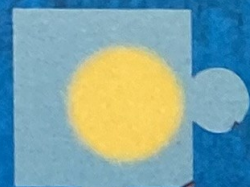
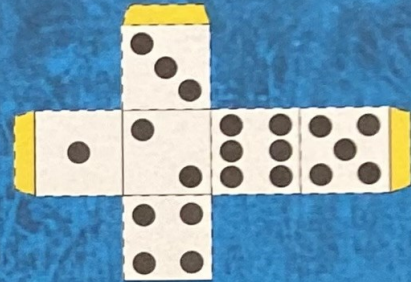
61

# Le jeu de l'oie

Avec Lorette la Chouette, Hubert le Chevreuil, Antonin le Lapin et Coco l'Ecureuil, à travers la Vallée de l'Ance, va vite rejoindre Théo pour de nouvelles aventures...

## DÉ et PIONS

Découpe le dé et les pions selon les pointillés. Plie selon les traits en noir. Colle sur les languettes jaunes.



**PUZZLE**  
Reconstitue le puzzle mystère ! Tu trouveras 3 pièces sur chacune des 3 pochettes de Théo disponibles.

**A DETACHER**



## GITES

### LOCATION A L'ANNEE

Depuis septembre 2022, l'intégralité de nos gîtes sont loués. Nous en sommes très contents car cela est rare. Deux gîtes se libèrent prochainement. Les deux possèdent deux chambres ; l'un est en duplex, l'autre est sur le même étage. Le parking et la cour sont communs à tous les locataires. Ils sont loués au prix de 275 € + 85 € de charges. Si vous connaissez quelqu'un qui pourrait être intéressé, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



### LOCATION SAISONNIERE

Il reste encore quelques semaines disponibles en location saisonnière ; n'hésitez pas à en parler autour de vous (tarifs et conditions en fin de bulletin).



## DEMENAGEMENT DE LA MAIRIE

Afin de vous faciliter l'accès, les bureaux de la Mairie vont prochainement être transférés dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes !

Aucun changement pour vous : vous pourrez toujours nous joindre au 04.73.95.94.06.

Pour les personnes ne pouvant monter les escaliers, vous pourrez appuyer sur la sonnette à côté de la porte d'entrée, Maëlle descendra et vous recevra au rez-de-chaussée.



## BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque de Saillant a toujours le même rythme de fonctionnement (Ouverture le dimanche matin et Lecture aux enfants de CP et CE1 le vendredi après-midi).

Comme chaque année, un livre (Bande Dessinée : Le Secret de la maîtresse – Collection Sami et Julie) ainsi que des friandises pour Noël ont été offerts aux enfants de l'école par la mairie.

Plusieurs animations ont eu lieu pendant l'année :

08/07/2022 : balade lecture. Les participants sont partis de Saillant pour arriver à Eglisolles ; parents et enfants ont écouté avec attention un lecteur régional.



19/03/2023 : une animation pour les enfants de la Vallée de L'Ance accompagnés de leurs parents a eu un vif succès : temps de lecture, jeux de bois, découverte du kamishibai, maquillage et pour terminer la matinée : collation.

Ambert Livradois Forez a accordé une enveloppe de 360 € à notre bibliothèque pour l'achat de livres.



## COLIS DE NOEL



Cette année encore, le traditionnel colis de Noël est venu agrémenter les fêtes de fin d'année de nos anciens.

Ce sont 15 couples, 23 femmes, 15 hommes et 7 résidents en maison de retraite qui ont pu en bénéficier.

Les sacs à l'effigie de la commune de Saillant étaient bien remplis : jus de fruits, sucreries et autres mets salés, tous issus de notre commerce local, sans oublier les savons parfumés du Droubliëi ; bref, de quoi satisfaire tout le monde.

A tous, nous souhaitons un bel été.

## FLEURISSEMENT

Le fleurissement, poumon vert du bourg, s'épanouit.

Il est toujours entretenu par l'entreprise Les Jardins de Chalenccon mais aussi par certains habitants du bourg que nous remercions (M. Chambriat (taille de la poirière de la cour des gîtes), M. Doms (balayage de la route de Fangody), M. Dumas (balayage du caniveau du four à pain), Mme Ferragne, Mme Courtial (arrosage des fleurs du bourg)...).

Merci à eux pour leurs contributions sur l'espace public et merci également à tous les autres pas nommés qui font en sorte que notre commune soit accueillante.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Début 2025 aura lieu le prochain recensement de la population organisée par l'INSEE.

La population recensée en 2019 était de 308 habitants contre 276 en 2014... Le franchissement de la barre des 300 habitants a été un réel tremplin pour notre commune. En effet, nous avons vu les dotations de l'Etat nettement augmenter grâce au passage de ce palier.

Ces dotations permettent d'abonder le budget fonctionnement de la commune.

Il s'avère que, sur notre commune, de nombreux habitants sont en résidence secondaire alors qu'ils y séjournent une grande partie de l'année ; ils ne sont donc pas comptabilisés dans le recensement de la population de Saillant....

**Nous souhaitons que ceux-ci entreprennent les démarches nécessaires pour effectuer le transfert de leur résidence principale** (vous pouvez le faire à la Maison des Services de Viverols le jeudi après-midi lors de la permanence des impôts).

Il est vrai que la faible imposition de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans notre commune n'incite pas à faire ce changement, mais le Conseil Municipal envisage une revalorisation importante du taux sur les résidences secondaires prochainement. En effet, de nombreuses habitations principales se sont vendues pour des résidences secondaires ces dernières années.

A savoir que l'INSEE a désormais accès au fichier des impôts...



## PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUI)

La révision allégée n°1 du PLUI de la Vallée de l'Ance a été prescrite le 31/01/2019 et devait être réalisée en interne par la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez.

Au cours de l'année 2019 et 2020, plusieurs réunions sont organisées par la CCALF au sein de chaque commune de la Vallée de l'Ance pour recueillir et analyser toutes les demandes de modifications souhaitées.

Compte tenu des évolutions demandées, ALF n'a pas pu assurer le travail en interne et a décidé de recruter un bureau d'étude « urbanisme » le 11 mars 2021. Suite à des différends avec ce cabinet, le marché est résilié et un nouveau cabinet est recruté en août 2021.

A l'heure actuelle, toutes les demandes de modifications sont en cours de traitement ; un point sur l'avancement du dossier est prévu fin juillet 2023.

Un registre de concertation pour la révision n°1 est présent en Mairie. C'est l'occasion pour les habitants de transmettre leur vision pour l'avenir du territoire et les difficultés perçues. Toutefois, les projets d'intérêts privés ne pourront pas être pris en compte à ce stade (ils seront pris en compte lors de l'enquête publique). Seules les remarques d'intérêt général relevant des objets de la procédure pourront être pris en compte.

L'enquête publique devrait être lancée en fin d'année afin que notre nouveau PLUI soit opérationnel en 2024.

A savoir qu'une révision allégée n°2 a été prescrite par la CCALF le 1<sup>er</sup> décembre dernier pour prendre en compte des projets économiques et pour la création d'une Unité Touristique Nouvelle Locale sur le site de Prabouré. Un registre de concertation pour la révision n°2 va prochainement être mis en place dans les Mairies de la Vallée de l'Ance et à la MSAP de Viverols.



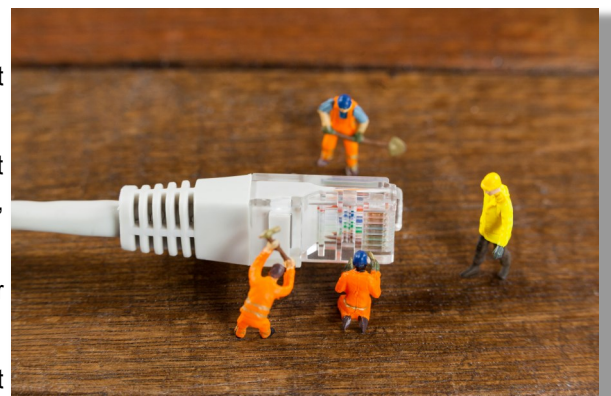
## FIBRE OPTIQUE

Bonne nouvelle ! Depuis Octobre, certains hameaux de la commune de SAILLANT sont éligibles à la fibre !

Sont concernés : Le Bourg, Montpeloux, Le Crozet, Espinasse, Laffix, Merlonne, Le Petit Garret, Sabatier, Puybouzon, Les Renards, Bichelonne, Le Pirou, Bostfranchet, Prasmel, l'Etrat et la Quitarlinche.

Pour être raccordés, il est nécessaire que vous preniez contact avec votre fournisseur d'accès à Internet.

Le Mont, Hauteville, La Folléas, La Valette, Saillantet, Calmard, Les Genestoux et Lissonnat ne seront éligibles qu'en 2024.



## DES POUBELLES JAUNES DANS TOUS LES HAMEAUX

Depuis cet automne, tous les hameaux de la commune possèdent des poubelles jaunes de tri.

Les premiers résultats obtenus sont très bons ! Sur tout le territoire de la Communauté de Communes, beaucoup moins d'ordures ménagères ont été ramassées (13,5 tonnes en moins par semaine) contre beaucoup plus de tri collecté (9 tonnes en plus par semaine).

Continuons dans cette lancée !

## ERREURS DE TRI

Attention, les mouchoirs, les serviettes en papier, les papiers absorbants « essuie-tout » ne sont pas des « papiers » recyclables et ne vont donc pas dans le bac jaune ! On les appelle « papiers » mais ce sont en fait des « textiles sanitaires » qui ne se recyclent pas.

Vous pouvez les jeter dans votre composteur, les vers de terre les dégraderont ! Sinon, vous devez les jeter dans les ordures ménagères (bacs verts).

Le saviez-vous ? Ces textiles dits « sanitaires », jetables, sont des déchets évitables puisqu'ils sont une alternative au zéro déchet : mouchoirs en tissu, papiers absorbants lavables, serviettes de table...

## RAPPEL SUR LES CONSIGNES DE TRI

### Consignes de tri pour bien trier.



### BAC JAUNE

Le tri se simplifie, 100% des papiers et des emballages vont dans le bac jaune

Emballages en métal	
Bouchons, capsules, couvercles, blisters, médicaments...	Boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes...
Emballages en plastique	
Pots, boîtes, barquettes...	Sacs et films plastiques
Flacons, bidons, bouteilles, tubes	
Papiers	
Journaux, publicités, magazines, livres, catalogues, cahiers, enveloppes, sacs...	
Emballages en carton	
Briques	Cartonnettes
Boîtes	

- Jeter en vrac ou en sacs transparents les emballages dans les bacs jaunes
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

### COLONNE À VERRE

Bouteilles et bocaux en verre



### COLONNE TEXTILE

Vêtements, chaussures, maroquinerie



### COMPOSTEUR

Déchets organiques



### NON RECYCLABLE

Déchets restants après le geste de tri et passage en déchèterie



## ATTENTION, FIN DU RAMASSAGE DES DECHETS ALIMENTAIRES AU 01.01.24 !

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2024, vous ne pourrez plus jeter de déchets alimentaires dans les ordures ménagères ! En effet, à compter de cette date, vous ne pourrez plus mettre vos restes de repas dans les poubelles vertes...

Si vous n'avez pas encore adopté de composteur, c'est le moment !

\* Pour les foyers disposant d'un jardin, vous pouvez adopter un composteur individuel **gratuitement**. Seule condition pour qu'il soit gratuit : faire une formation d'une heure sur le compostage. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr), onglet « compostage » ou par téléphone au 04.73.82.76.91. A la suite de cette formation, vous repartirez avec votre composteur individuel de jardin (bois ou plastique, 300 ou 600 litres).

Sinon, adoptez des poules !

\* Pour les foyers habitant dans le bourg et ne disposant pas de jardin, vous pouvez utiliser le composteur collectif à votre disposition derrière le four à pain.

### ADOPTEZ VOTRE COMPOSTEUR

#### INSCRIPTION EN LIGNE

- Rendez vous sur [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr)
- Rubrique **Un Territoire à votre service**
- Onglet **Compostage**
- Remplissez le module de réservation
- Trouvez la date qui vous convient

OU INSCRIPTION PAR TÉLÉPHONE AU 04 73 82 76 91

#### Je souhaite participer à la formation "Compost" d'une heure et m'équiper gratuitement d'un composteur.

Limité à 1 / foyer sur la période 2020-2025. Le bioseau est fourni avec le composteur.

##### PETIT MODÈLE

Adapté pour un foyer ≤ 3 personnes et un terrain ≤ 500 m<sup>2</sup>

GRATUIT

300 L 345 L

En bois  En plastique

##### GRAND MODÈLE

Adapté pour un foyer ≥ 4 personnes et/ou terrain ≥ 500 m<sup>2</sup>

GRATUIT

600 L 620 L

En bois  En plastique

Rendez-vous sur [ambertlivradoisforez.fr](http://ambertlivradoisforez.fr) pour choisir votre date de formation.

#### Je préfère acheter un composteur sans condition.

35 €

##### PETIT MODÈLE

En bois  En plastique

39 €

##### GRAND MODÈLE

En bois  En plastique

## INCIVILITES !

Il semblerait que certains d'entre-vous confondent bacs jaunes (ou verts) et déchetterie...



Dans ces bacs, vous ne pouvez pas jeter tout et n'importe quoi.

Les textiles, vêtements usagés, chaussures, sacs à main, ceintures ne se jettent pas dans les bacs jaunes ni dans les bacs verts ! Afin qu'ils soient recyclés, ces objets « textiles » doivent être emmenés dans les colonnes à vêtements des déchetteries de Viverols ou Saint-Anthème. Ils seront ensuite pris en charge par EMMAUS en vue de leur recyclage.

Les paillasons, couvertures et autres objets doivent aussi être amenés à la déchetterie par vos soins.

Didier et Alain sont obligés de se rendre à la déchetterie plusieurs fois par mois pour y apporter ce que vous avez mal jeté... notamment sur le site de Fangody. Ce n'est pas leur travail ; nous vous rappelons donc les horaires des deux déchetteries de proximité :

**VIVEROLS** : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

**SAINT-ANTHÈME** : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

## CIMETIERE INTERACTIF

Jusqu'à maintenant, nous n'avions qu'un plan manuscrit du cimetière. Il avait été réalisé il y a plusieurs années par Jacques CHOMETTE.

Il nous était très difficile de gérer le cimetière en l'état. Par exemple, quand il y avait un décès, Maëlle ou un élu étaient obligés de se rendre au cimetière pour contrôler si la tombe identifiée par les pompes funèbres était la bonne.

Il était aussi nécessaire de s'y rendre en cas de vente de concession puisque nous n'avions aucune photo.

La société de pompes funèbres « GERPHAGNON » de St-Pal-de-Chalencon nous a alors proposé un logiciel informatique qu'ils viennent de développer, nommé SIMPLYCIM. Ce dernier permet de gérer plus facilement son cimetière via un plan interactif.

# Cimetière de Saillant



Il suffit de « cliquer » sur la concession qui nous intéresse sur le plan interactif pour que s'ouvre instantanément une fiche avec les photos de la concession en question, le nom des derniers défunts inhumés, les actes d'achat informatisés, etc.

En Mars dernier, le Conseil Municipal a décidé de valider cette proposition pour 1590 € HT. La société GERPHAGNON s'est alors occupée de créer le plan interactif via un drone, de prendre chaque concession en photo et de noter les noms de chaque famille sur la fiche.

Il nous reste plus qu'à scanner et intégrer dans les fiches les actes d'achat et à relever le nom des défunts notés sur les stèles.

Ce logiciel va nous faire gagner un temps très précieux !

Nous avons déjà pu en apprécier son contenu lorsqu'une société de pompes funèbres d'une autre Région avait besoin de connaître la localisation d'une concession dans notre cimetière. Nous avons juste eu à taper le nom de la famille dans l'onglet de recherche et nous avons instantanément pu la localiser. Nous avons alors pu leur transmettre la photo de la concession en question et sa localisation. Aucune visite dans le cimetière n'a été nécessaire.

A savoir qu'il est envisagé de poser une petite plaque numérotée sur chaque concession pour que vous puissiez très facilement repérer telle ou telle sépulture.

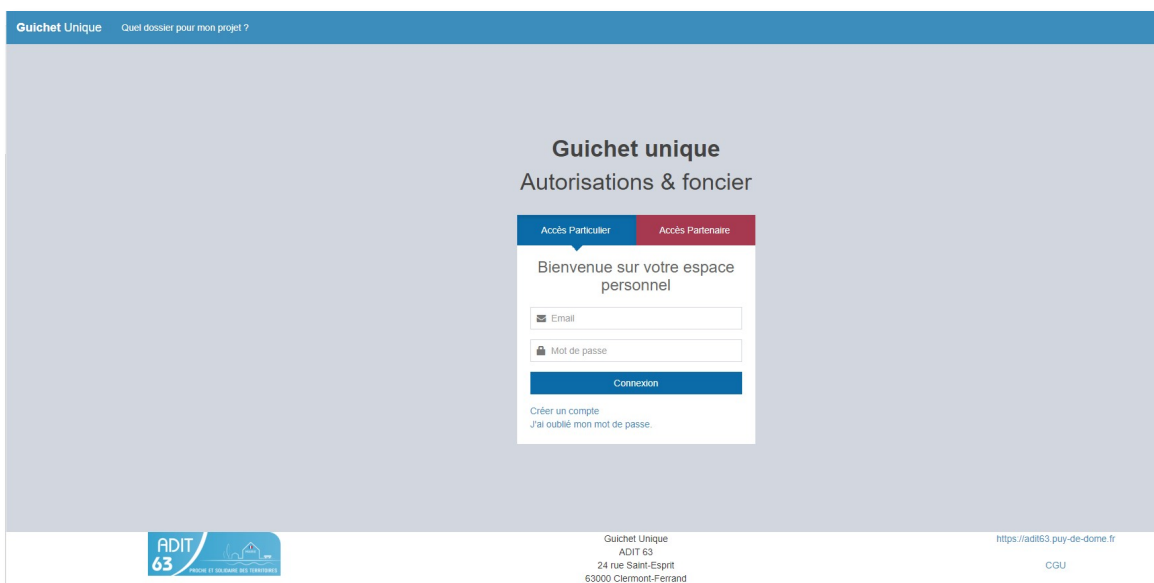
## DEMATERIALIZATION DES DEMANDES D URBANISME

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...) sous forme électronique. En effet, toutes les communes doivent désormais être en mesure de recevoir vos demandes de manière dématérialisée.

Pour cela, voici l'adresse pour déposer votre dossier : <https://urbanisme.puy-de-dome.fr/guichet-unique>

Vous devrez créer un compte puis vous n'aurez plus qu'à déposer vos documents au format numérique. N'hésitez pas à prendre contact avec nous si besoin.

D'ailleurs, nous profitons de cet aparté pour vous rappeler que vous êtes tenus de déposer un dossier de déclaration préalable (DP) pour tous travaux dans vos logements (réfection toiture, ouverture de fenêtres...). Pour les travaux plus importants, il est nécessaire que vous déposiez un permis de construire.



## PUBLICITE DES ACTES ADMINISTRATIFS COMMUNAUX

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet 2022, les délibérations prises en Conseil Municipal sont mises en ligne sur le site Internet de la Commune (dans un délai d'une semaine après la réunion). Pour cela, Rendez-vous sur [www.saillant63.fr](http://www.saillant63.fr) / Onglet Mairie / Rubrique « Les Conseils Municipaux »

Le Procès-Verbal est, lui-aussi, publié sur le site Internet, dans un délai d'une semaine après le Conseil suivant, afin que le secrétaire de séance l'approuve.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez, bien sûr, toujours consulter les délibérations en Mairie.

## CADASTRE

Il est possible de consulter le cadastre en ligne. Pour cela, rendez-vous sur le site [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) / rubrique SIG / Portail Grand Public / Accéder à l'application.

Cependant, vous ne pourrez pas retrouver le nom des propriétaires ; seules les Mairies y ont accès.

Pour faciliter vos recherches, nous vous invitons à nous envoyer vos demandes de noms de propriétaires par mail à [saillant.mairie@orange.fr](mailto:saillant.mairie@orange.fr) plutôt que par téléphone.



## AIDE A L'ACHAT D UN VELO ELECTRIQUE

La Communauté de Communes met en place un dispositif d'aides à l'achat de Vélos à Assistance Electrique (VAE).

Depuis le 5 décembre, une aide financière pouvant aller jusqu'à 300 € est proposée aux habitants du territoire.

Si vous êtes intéressés, ne tardez pas ; cette aide a été votée pour une durée d'un an (année expérimentale).

Ce dispositif s'adresse aux personnes dont la résidence principale est située sur l'une des 58 communes du territoire. Il est limité à une attribution par foyer fiscal et EST CUMULABLE avec les autres dispositifs d'aide (Etat, Département...).

Cette aide est applicable pour l'achat d'un VAE neuf ou d'occasion, auprès d'un commerçant implanté sur le territoire.

Le montant de l'aide est fixé en fonction du revenu fiscal du foyer.

+ d'infos sur : [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr) / Rubrique « actualités »



## LOCATION DE VELO ELECTRIQUE

Si vous ne souhaitez pas acquérir un vélo électrique, vous pouvez aussi le louer auprès de la Communauté de Communes.

Pour y avoir accès, vous devez résider sur l'une des 58 communes du territoire ALF.

Tarifs, conditions d'accès et inscriptions sur l'image ci-contre.

Livraison en point relais sur demande.

**ALFONCE**  
à vélo !

# LOC'ALFONCE

*Roulez branché !*

*Les tarifs de location*

Type de Vélo	1 mois	3 mois
VAE	40€	100€
CARGO	40€	-

**INSCRIPTION AU SERVICE**

*Les conditions d'accès*

- Résider sur l'une des 58 communes du territoire ALF
- Fournir une assurance responsabilité civile en cours de validité
- Participer à un atelier de sensibilisation organisé par ALF

Inscrivez-vous pour bénéficier du service en nous contactant par téléphone ou par courriel :

☎ 04.73.72.71.40  
✉ [loc-alfonce@ambertlivradoisforez.fr](mailto:loc-alfonce@ambertlivradoisforez.fr)

AMBERT LIVRADOIS FOREZ | La Région Auvergne-Rhône-Alpes | CEE Les territoires d'économies d'énergie



## NOUVEAU : BALADE LUDIQUE A SAILLANT

Nouveau à Saillant : Balade ludique pour les enfants à partir de 4 ans !

Partez de l'Eglise et randonnez jusqu'au Volcan de Montpeloux.

Sur le chemin, retrouvez des indices qui vous permettront de résoudre des énigmes !

3 énigmes différentes selon l'âge de vos enfants.

La randonnée va prochainement être repérable grâce à des pancartes représentant le hibou des flyers.

Flyers avec règles du jeu disponibles en Mairie, dans les commerces, et en version numérique sur notre site Internet.

N'hésitez pas, vos enfants (ou petits-enfants) vont adorer ! (durée de la balade : 2h45 pour un enfant de 4 ans / distance : 4,6 km).

Et si vous aimez, il existe plein de balades ludiques dans le coin ! (Col des Supeyres, Col du Béal, Montarcher, Usson en Forez, Verrières en Forez, St Bonnet le Château...). Rendez-vous sur le site [www.randoland.fr](http://www.randoland.fr)

**BALADES LUDIQUES POUR PETITS ET GRANDS**  
Saillant

Visiter, se balader, s'amuser!

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

PARC naturel régional Livradois-Forez  
AMBERT LIVRADOTS FOREZ

**1 Le tilleul de Sully**  
Fais le tour de l'arbre en observant le muret en pierre. Cherche la date qui y est gravée. Quel nuage de chiffres lui correspond ?  
À chaque étape, tu vas découvrir 1 enfant à éliminer. À la fin, il n'en restera qu'un : celui que tu cherches!

**2 Le monument aux morts**  
Au-dessus du monument, il y a une sorte de blason en fer et en verre... de quelle couleur ?

**3 Le four à pain**  
Rends-toi dans le petit jardin situé sur la droite à côté de l'abri du four. Une forme est gravée sur le puits. Laquelle ?

**4 La Vierge**  
Observe bien le portillon en fer forgé. Quelle lettre reconnais-tu ?

**5 La croix en fer forgé**  
Quel ballon contient les lettres que tu peux lire sur cette croix ?

**6 Le volcan de Montpeloux (en bas)**  
Demande à un « grand » de te lire le paragraphe concernant la découverte d'un trésor sur le panneau intitulé « Feu le château fort ». Qu'y avait-il dans le trésor ?

**7 Le volcan de Montpeloux (en haut)**  
Observe, à droite de l'escalier, le grand panneau bleu intitulé « Quel cirque! ». Quel animal ci-dessous y est dessiné ?

**8 La croix en fonte**  
Combien de têtes d'ange comptes-tu au pied de la croix ?

© Randoland 2022. © ICN 2022

## CLUB DU 3EME AGE

Depuis septembre 2022 et en cette moitié d'année 2023, le Club du 3ème âge a eu son fonctionnement habituel. A noter...

\* **Le repas du chevreuil**, préparé cette année en grande partie par Mme Rossigneux, traiteur à Craponne, a eu lieu à la salle polyvalente de Saillant le mercredi 22 février 2023. Les participants sont partis satisfaits après quelques parties de cartes suite au repas.

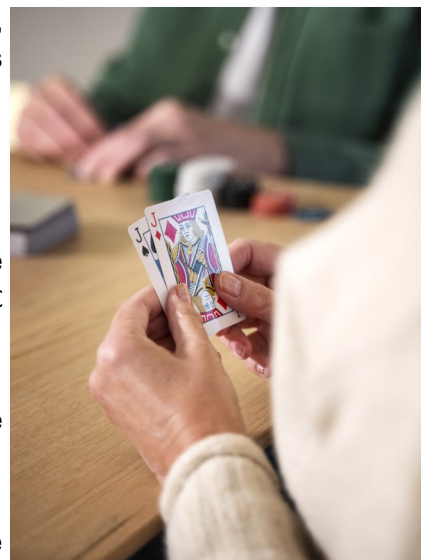
Monsieur le Maire et son épouse étaient avec nous.

Merci à « la chasse ».

\* A l'**Assemblée Générale** du 15 mars 2023, 35 personnes ont adhéré ou réadhéré à l'association. Le compte rendu financier de l'année 2022 au 31.12.22 laisse apparaître un solde négatif de 589,14 € largement compensé par un solde positif en 2021. Les finances de l'association sont saines.

\* Le **concours de belote** du 26 mars 2023 a vu s'affronter seulement 28 doublettes. Malgré cette participation limitée, le bénéfice dégagé est d'environ 500 €.

\* Nos **activités** se sont arrêtées le mercredi 5 Juillet 2023 pour reprendre en Septembre après la pause estivale.



Le Président, J. CHOMETTE



## FJEP

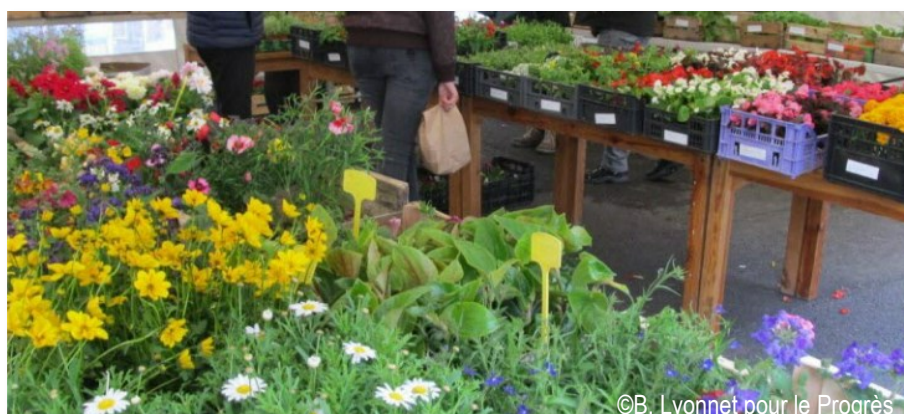
L'association FJEP a repris ses manifestations après une pause de 3 ans.

C'est une très bonne année avec :

\* la participation au village de Noël de la Vallée de l'Ance

\* un succès pour le loto début Avril

\* une bonne fréquentation au marché aux fleurs.



©B. Lyonnet pour le Progrès

## SANS AVEU - LA SAILLANTE

L'association Sans aveu / La saillante a continué a accueillir en résidence tout au long de l'année des troupes de théâtre, de danse, des groupes de musique, des auteur-e-s et autres artistes plasticien-ne-s.

Nous avons pu de nouveau proposer des sorties de résidence ouvertes au plus grand nombre en plus de concerts et autres spectacles organisés à l'ancien couvent.

Vous pourrez trouver le détail de ces accueils sur notre site internet.

En 2023, nous avons également créé « Portraits Terriens, comme sonne le village » ; une balade sonore dans Saillant à la rencontre de portraits audio, musicaux et photographiques d'habitant.es du village (voir photo ci-contre).

Ces récits seront bientôt partageables sur internet.

Quant aux Éditions de La Saillante, deux nouveaux textes ont été publiés, Folie de Jenny Dahan et Bonbonbio de Dexter Crameix. D'autres livres sont en cours de publication pour les mois à venir.



Sinon, les chantiers sont finis ! Après avoir décaissé, charpenté, planchéifié, après avoir fait apparaître un rez-de-chaussée et l'avoir aménagé, c'est la salle de travail à l'étage qui est maintenant isolée au plafond, isolée aux murs, chauffable, illuminée, bref, elle n'attend plus que ceux qui vont l'arpenter.

N'hésitez pas à passer nous voir. Cette grande bâtisse qu'est l'ancien couvent est prête à recevoir toutes les idées et envies afin de continuer cette aventure entamée il y a maintenant 10 ans.

Pour plus de renseignements et de précisions sur nos activités, vous pouvez également jeter un coup d'œil sur notre site internet : [www.la-saillante.fr](http://www.la-saillante.fr)

Et si vous voulez être tenus au courant de nos activités pendant l'année, nous pouvons vous inscrire sur notre liste mails.

L'association Sans aveu / La saillante [www.lasaillante.fr](http://www.lasaillante.fr)

[sansaveu@la-saillante.fr](mailto:sansaveu@la-saillante.fr)

## SOCIETE DE CHASSE

La saison 2022/2023 s'est bien déroulée pour la chasse communale de Saillant, l'association a compté une cinquantaine de sociétaires : 40 chevreuils prélevés, 9 sangliers et 10 renards sont au tableau de la saison.

Concernant les manifestations, le loto de fin janvier s'est remis en place (premier depuis la pandémie), il a repris doucement des fréquentations.

Pour la première fois, une battue mixte (fusils et arcs) a été organisée sur notre commune le 17 décembre 2022. Lors de cette journée, 5 chevreuils ont été prélevés dont 2 par des archers, une grande première pour notre société de chasse.

Le traditionnel repas du "cochon à la broche" aura lieu le samedi 29 juillet et nous espérons qu'il fera succès comme les années précédentes.

Afin de préparer le mieux possible la saison à venir, la société de chasse a réuni les chasseurs lors de son assemblée générale qui a eu lieu le 16 juin.

Le bureau pour la prochaine saison ne change pas.



## LES AMIS DE SAILLANT



Après deux années perturbées nous avons retrouvé notre rythme de croisière, avec grand plaisir...

**Le 21 mai 2022** : Notre AG a pu avoir lieu à l'abri du four à pain autour de cafés, thés et viennoiseries offerts par l'association. Ecoutes et échanges sympathiques étaient au rendez vous.

Déjeuner au restaurant Le Droubleï, au menu fondue à la fourme ou grillettes, agréable moment de partage bien animé, 25 personnes. A 15 heures direction l'Ecomusée d'Usson en Forez que nous avons pour la plupart, malgré la proximité, découvert avec grand intérêt. Notre guide était vraiment super, sympa et passionné. Encore une belle journée très conviviale. En 2023 notre destination était St Bonnet le Château, restaurant le Béfranc et visite de la collégiale.

*Anne Marie*

**Le samedi 6 août 2022**, Les Amis de Saillant ont organisé, comme toutes les années, la fête du four, où, environ 120 personnes se sont attablées autour d'un repas campagnard.

Pour des raisons de sécurité, sous l'autorisation de la municipalité, le passage devant le four à pain est interdit à la circulation. Dès 19h, les premiers convives viennent s'asseoir pour apprécier un kir offert par les organisateurs. Ensuite, une fois tout le monde bien installé, une assiette de sarasson-saucisse, agrémentée de pommes de terre est servie sur les tables. Dans une ambiance festive, ce repas est enrichi avec la voix de Dominique POUDE, animatrice, artiste et chanteuse qui a livré son répertoire sous l'enthousiasme et le dynamisme des passionnés de la chanson française. Le repas s'achève avec divers desserts concoctés par les bénévoles de l'association, toujours guidé sous la flamme de l'engouement artistique de notre chanteuse aux mille succès. C'est assez tard dans la soirée qu'il a fallu tirer sa révérence en clôturant les festivités, bien que les participants eussent souhaité continuer jusqu'au petit matin, mais les meilleures choses ont toujours une fin.

Victime de son succès, la Fête du Four est reconduite **le samedi 5 août 2023**. Il est fortement recommandé de réserver sa place pour avoir une chance d'y participer. Alors, à vos agendas, et c'est avec un immense plaisir que Les Amis de Saillant vous recevront comme il se doit.

*Marc*

**Le 2 octobre 2022**, les Amis de Saillant proposaient leur 10<sup>ème</sup> concours de puzzles.

Ce fut un franc succès et la salle des fêtes était remplie d'amateurs de puzzles de tous niveaux (enfants, adolescents, amateurs et experts). Le concours s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et les participants ont pu déguster des crêpes à la pause. A la fin du concours, les gagnants ont été chaleureusement applaudis. Pour clôturer la journée, il y a eu le tirage de la grande tombola « spéciale dixième anniversaire » dont le premier prix était un voyage en montgolfière pour deux personnes. Chaque équipe est ensuite repartie avec son puzzle.

Ce fut une belle après-midi que les Amis de Saillant se proposent de renouveler le **dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2023**. Alors à vos agendas !

Attention, les places sont limitées, il est vivement recommandé de réserver.

*Josiane*

### **Marchés d'été 14 juillet au 18 août 2023**

Le centre de notre beau village sera encore animé, cette année, par les artisans locaux et les producteurs de notre région tous les vendredis de 17 h 30 à 20 h 30 du 14 juillet au 18 août. Ces moments sont très appréciés par les habitants de Saillant. Les commerçants en profitent pour remplir leurs caisses avant l'hiver et les visiteurs peuvent déguster les produits achetés sur le parvis de l'église ou les organisateurs ont installé un petit coin sympathique. Cela représente un gros travail pour l'association : il faut trouver des exposants, organiser ces journées, prévoir et ranger le matériel nécessaire.

Merci à la commune qui nous soutient.

*Fred*

**Projets 2023** : Notre action patrimoine continue... Nous avons comme projet le changement de la croix en ciment coté église par une belle croix en pierre et également la restauration du « métier à ferrer les vaches » du hameau du Mont.

C'est pourquoi nous organisons des concerts à l'église en vue de nous aider à financer cela. Le 17 juin Les voix de la chorale A Croch Choeur ont fait vibrer le public, malheureusement trop peu nombreux à s'être déplacé ...

*Huguette*

**Bon été à tous**

## CLUB DES JEUNES DE SAILLANT



### Loto

Nous avons accueilli 105 personnes avec plus de 300 cartes vendues



12 MARS 2023

08 AVRIL 2023

### Bal

plus de 150 entrées



### Memphis

Le Memphis Discothèque à Estivareilles (42) nous a offert une soirée pour que nous puissions gagner de l'argent en vendant des préventes



24 JUIN 2023

08 JUILLET 2023

### Pétanque

Sous une grosse chaleur, nous avons eu 48 doublettes



### Lasagnes

130 lasagnes vendues



08 JUILLET 2023

07-08 JUILLET 2023

### Bals

Nous remercions l'équipe de la Sono L'Aldianha d'avoir assuré pendant les 2 jours, d'avoir mis une bonne ambiance à SAILLANT. Plus de 100 entrées.



### Chars fleuris

Sous la chaleur, le beau temps, les chars fleuris font toujours succès ! Nous remercions les villages d'avoir participé.



09 JUILLET 2023

09 JUILLET 2023

### Potée auvergnate

250 potées auvergnates vendues



### Feu d'artifices + Retraite aux flambeaux



09 JUILLET 2023

18 NOVEMBRE 2023

### Aligot

PROCHAINEMENT



**PRESIDENTE** : Clarisse ROBERT

**SECRETARE** : Juliette FOUGEROUSE

**TRESORIERE** : Emma FEYNEL

Romain VANDROMME, Jordan CARRET, Ludovic CHAPOT, Julie AYEL, Anaïs VANDROMME, Lilou FOUGEROUSE, Jade RIVAT, Tiphaine MILOUDI-KAST, Loïs BRETON, Jocelyn BROUSSE

## LEGENDE : LE FILS PERDU DU SEIGNEUR DE MONTCELARD A SAILLANT

Les Bostfranchet et les Montcelard se faisaient une guerre perpétuelle dans leurs châteaux installés sur les rives de l'Ance. Leur mariage pour la paix est à l'origine d'une bien triste légende.



Légendes du Livradois. Montcelard. Bostfranchet © Rémi Pironin

### « Pendu pour sa curiosité »

La paix était à ce prix et afin d'éviter les moqueries du peuple « un héraut avertit vilains et manants de Saillant de rester derrière leurs volets clos pendant le défilé du cortège nuptial ». Tout le monde fut prévenu, la curiosité se payerait fort cher. Et alors que la petite troupe défilait dans le bourg chacun essayait d'apercevoir cette fameuse Aloyse à travers les fentes des volets. Un homme la vit mieux que les autres mais il lui en coûta la vie.

« Un savetier particulièrement curieux et imprudent se blottit derrière le tilleul ». Bien mal caché, il fut découvert et pendu à la plus haute branche de l'arbre. Le jeune fils du savetier observa son père, le cœur rempli de haine. Et les années passèrent. « Aloyse, la bossue, mit au monde un gros et beau garçon, nommé Gontran. Mais un malheur advint. L'enfant, alors qu'il n'avait que cinq ans, disparut dans les bois de Montcelard ». Malgré les recherches, l'enfant ne fut pas retrouvé. Sa mère mourut de chagrin et son père partit pour la guerre de Trente Ans. Et lorsqu'il revint des années après, Guy de Montcelard trouva son pays en proie aux pillages d'une troupe de brigands. « Les seigneurs de la région tinrent conseil pour s'emparer de ces malandrins mais rien n'y fit jusqu'au jour où un mendiant arriva à la cour de Bostfranchet ».

Aujourd'hui, les ruines du château de Bostfranchet sont encore visibles au lieu-dit du même nom. Et face aux ruines, le curieux pourra imaginer ce mendiant qui proposa au châtelain des lieux de lui livrer le chef des brigands.

### « Votre fils est mort, je suis vengé »

Rassemblée dans la forêt des environs, la troupe de soldats approcha du repaire des brigands. Le mendiant appela et le chef, que certains nomment Ipazou, sortit de sa cachette, désarmé. Surpris, il fut capturé et emmené dans les geôles de la maison forte.

Les jours passèrent et le comte de Montcelard décida de condamner cet homme dangereux à mort. « Il fut condamné à mort par pendaison à la plus haute branche du tilleul de Saillant », précise la légende.

Le jour venu, tous les habitants de la seigneurie et des fiefs voisins assistèrent à la sentence : le comte de Montcelard, le seigneur de Bostfranchet mais aussi le châtelain de Viverols, avec, derrière eux, le vieux mendiant. Au moment où le malheureux condamné expira, le vieil homme, qui l'avait livré aux gardes quelques jours plus tôt, s'écria d'une voix terrible :

« C'est Gontran, votre fils, seigneur de Montcelard que vous venez de tuer. Pour avoir seulement regardé un cortège, mon père fut pendu sur votre ordre cruel, mais aujourd'hui je suis vengé. Votre fils est mort ».

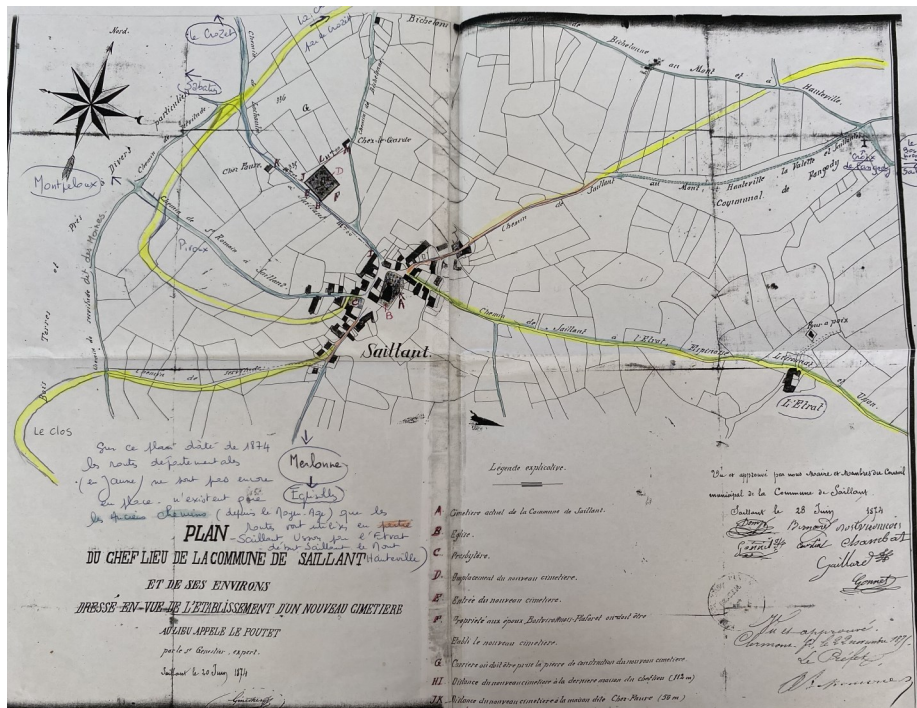
Une fois n'est pas coutume cette légende du Livradois commence par un événement heureux : un mariage entre les héritiers des seigneuries de Montcelard et Bostfranchet qui devait sceller une paix durable dans le pays. Mais la curiosité d'un simple savetier et l'intransigeance d'un châtelain autoritaire vont faire basculer le mariage en tragédie.

Les curieux du XXI<sup>e</sup> siècle pourront eux aussi entrer dans cette histoire quatre fois centenaire en se rendant sur la commune de Saillant au sud des Monts du Forez. Là, ils y verront un arbre remarquable : le tilleul de Sully. En s'approchant de la vieille écorce, ils pourront se remémorer cette vieille légende. « Sous le règne du roi Louis XIII, Guy, fils du comte de Montcelard, demanda la main d'Aloyse, fille du seigneur de Boisfranchet. Or, la jeune femme était affreusement laide, vilaine et bossue ».



## DES CHEMINS ANCESTRAUX AUX ROUTES DEPARTEMENTALES...

Sur un plan dressé en Juin 1874 et ce pour l'implantation d'un nouveau cimetière (celui de l'Epoque étant encore autour de l'Eglise), les routes Départementales en orange ne figurent pas car elles n'existent pas encore. Elles ne seront construites qu'en toute fin du 19<sup>ème</sup> siècle mais surtout au début du 20<sup>ème</sup> (années 1920-1930) pour être seulement « goudronnées » dans les années 1950-1960. Mention à part pour la route d'Hauteville, Maziaux, La Chaulme. C'est une voirie communale tant sur la Chaulme que sur Saillant. Elle aurait été « aménagée » par des prisonniers allemands après la Guerre de 1939-1945.



Ces routes départementales reprennent parfois sur quelques longueurs le tracé des anciens chemins mais elles suivent surtout les flancs de côtesaux.

En 1874, avec son cimetière autour de l'Eglise, ses chemins communaux utilisés et entretenus depuis des siècles (avec souvent leurs murs bordants en pierre sèche qui malheureusement disparaissent petit à petit), Saillant et son territoire étaient restés tel quel depuis le Moyen-Age.

Les anciens chemins en bleu sont souvent rectilignes, ils se « moquent » des pentes. Y ont circulé beaucoup de piétons, des attelages (vaches - tombereaux - chars), des troupeaux et parfois aussi des cavaliers.

Ces chemins étaient parfaitement adaptés aux usagers de l'Ancien temps. Ils conduisent des hameaux au bourg de Saillant mais aussi des hameaux entre-eux sans passer par le bourg. Ils se poursuivent aussi en se prolongeant hors des limites de la Pairie (commune maintenant).

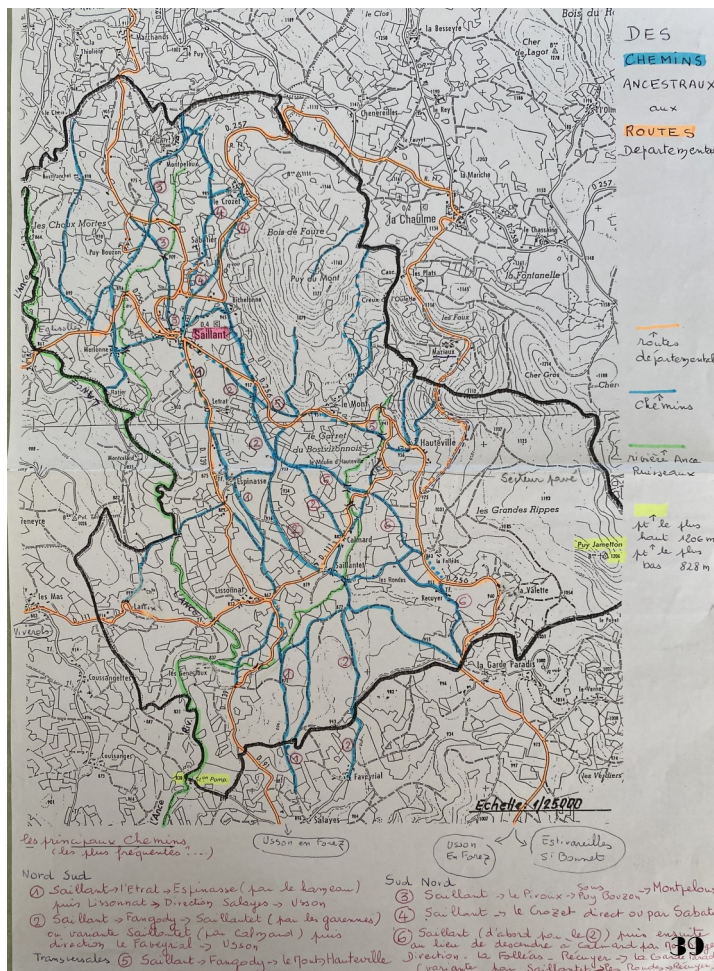
Certains de ces chemins, surtout ces dernières décennies, ont été élargis voir goudronnés pour permettre le passage des machines agricoles modernes. D'autres disparaissent peu à peu car ils ne sont plus du tout utilisés. Il faut s'imaginer les nombreux piétons « endimanchés » qui convergeaient vers le bourg pour se rendre à la messe du dimanche.

En se déplaçant par les mêmes sentiers, les humains, petit à petit, ont façonné ces chemins qui ont vu, pendant des siècles, cheminer nos ancêtres.

Jacques CHOMETTE



La Route de Saillant (Le Mont - Hauteville - etc.) dit Route de St Bonnet le Château en 1949. Elle est en terre battue et sera goudronnée que bien plus tard.



L'année dernière, nous vous avons publié une petite histoire en Patois local... A la demande de beaucoup d'entre-vous, nous vous proposons sa « traduction » cette année !

## Un sacré chien de chasse

Pierre des Granges avait un bon chien de chasse qu'il appelait Champignac. C'était le meilleur chien du coin.

Il fallait qu'il soit attaché sinon, il partait à la chasse et ça gueulait dans le village « C'est encore ce chien, ça va mener toute la nuit et on pourra pas dormir ! »

Mais Champignac n'allait pas courir les lièvres, il courait les chiennes ! Pierre lui avait fait faire un bon collier par le coordonnier de PuyBouzon.

C'était en plein été, les foins avaient commencé et, un soir, Champignac ne rentra pas. Minuit sonnait et Pierre avait beau regarder, le chien ne rentrait pas « Qu'est-ce qu'il fait cet ours ? Il a dû partir aux renards », pensait le pauvre homme .

« On est bien débarrassé, lui dit la Rosalie, sa sœur. Elle peut bien y rester cette furle qui jappe tout le temps ! »

« Oh la garce, pensa Pierre, elle aime pas mieux le chien que moi. C'en est une, garce ! » Il était fatigué et il alla se coucher.

Mais le pauvre homme se faisait du souci. « C'est pas bon signe, le chien revient pas, il lui est arrivé quelque chose. »

Le lendemain, toujours rien, et comme ça , 2 , 3, 4....15 jours. Pierre ne dormait presque plus. Il cherchait son chien tout le temps, il ne trouvait rien, personne ne l'avait vu .

Et puis, une nuit, la Rosalie entendit un bruit devant la porte, elle sortit et vit une bête sèche comme une planche, maigre, toute pelée, c'était Champignac ! « Pauvre bête, pensa la vieille, tu peux bien crever, de toute façon, tu en as pas pour longtemps » ! et elle retourna se coucher.

Le lendemain matin, Pierre se leva tard et quand il descendit de la chambre, la Rosalie lui dit : « Ta furle est revenue crever ici ! »

Pierre courut dehors et vit le pauvre chien, qui était presque mort....mais il sentit qu'il respirait encore. Et la Rosalie lui dit : « Tu vois bien qu'il en peut plus, laisse le crever ! »

Mais Pierre se mit à le regarder, les foins allaient attendre. Il décida de traire un peu de lait à la chèvre, le chien en licha un peu, le soir encore un peu et encore le lendemain. Et le chien guérit.

Qu'est-ce qui était arrivé à cette pauvre bête ?

Un jour que Pierre passait vers la cave des renards, il comprit que son chien était resté coincé dans le trou et tout ça, à cause du collier. Une racine était rentrée dans le collier et plus le chien tirait, plus il s'étranglait.

Si Pierre avait su....cette saloperie de collier avait bien failli tuer son meilleur chien de chasse !



## En rude che de chassa

Piàre Degrangè aïa én jénit che de chassa é l'apelavà Champinhac. Co erà lou melhou che de per aï.

Chalia que figuèssà itachà sinon partià en la chassa é co gélavà dien lou vialaje : « co i enquerà que che, co vaï menà nautre coi toutà la neué pourem pâ darmi ! »

Se Champinhac navà pâ couri là lebre, co erà que n'allà couri là chenà ! Piàre li aïa fait faire en boun couleï en l' Eli de vé Pai Bouzou : lou courdounéi.

Co erà en plen itieu, là feneirasou coumencavon é en serà Champinhac rentré pâ ve là moueisou . Meneu sounavon é Piàre sounavà enquere son che . « Que faï que l'oursà, i suramen parti eu renà » pensavà lou peur home.

« Sem bian díbarasad, gélavà là Rosalie, sà sor. Pod be l'ie demourà quelà furlà que japà toulou ten. ! »

« Que là pendia, pensavà Piàre, n'âmà pâ maïa lou che que ieu. Co ni venà nà garsà ! » Erà là é se né jaïre .

Pâmi que peur home se fasà de souï . « Co i pâ bon sine, lou che ne tournà pâ, li aribà caucà afaïrà .

Eu maï, re de tout, é coumà coi, dou, tri .....tienze jour. Piàre darmià caze plu. Charchavà tou lou ten é trapavà re, dengu n'aïa vegu que peur che .

E pei, nà neu, la Rosali entendé un bru davan là portà. Sourtigué é viqué nà cledà, maigre, pelà, en che, co erà Champinhac. « Paurà bestia, ensé là velhà, mà podi be crebà maïmi n'à pâ par lonten » é se tourné jeïre.

Eu maï, Piàre se levé târ. Canti que devalé de là chambrà là Rosali li digué : « Tà furlà i vengu crebà fi ! »

Piàre courigué defor é viqué que peur che quera casi defuntà...mà sentigué que raspiravà tà pau. E la Rosali li dizà : « Vezi be que n'en po plu, lassà lou crebà ! »

Ma Piàre se bouté a lou sounhà : lou fe pouidià be apeïtà. Mouzigué ta pau de lai en là cheurà, lou che n'en lianqué ta pau, eu serà enquere é coumà coi lou lendemol. Tabe lou che garigué.

Qu'aïa faï que là paurà bêtià.... ?

En jour que Piàre passavà vé là cavà de lou reunar, comprogué que son che erà demourà prisouneïr dien d'un partú é co erà lou couleï que n'erà là causà. Nà rasinà erà entrà dedien é maï lou che tiravà, maï s'itranliavà.

Se Paire aïa seubigu .....que putasier de couleï manqué tiavà lou melhou che de chassa !

D'après Pierre Chomette



## NAISSANCES JUILLET 2022 - JUIN 2023

31 Octobre 2022 : Louca TERRIEN-CHAZOT, fils de Camille CHAZOT et de Romain TERRIEN, Le Moulin de Saillantet

04 Novembre 2022 : Victoria GLAUDIOS, fille de Malaury LESAGE et de William GLAUDIOS, Chemin du Pontet

## MARIAGES JUILLET 2022 - JUIN 2023

15 Octobre 2022 : Sandra MINCHILLI & Thibault CALMARD (*Conseiller Municipal*), Bichelonne

29 Avril 2023 : Marion RONDEPIERRE & Florian COTTE, Espinasse



## PACS JUILLET 2022 - JUIN 2023

11 Août 2022 : Françoise RIGAUD & Christian DUFOUR, Le Crozet

14 Avril 2023 : Malaury LESAGE & William GLAUDIOS, Chemin du Pontet

## DECES JUILLET 2022 - JUIN 2023

17 Juillet 2022 : Lucienne DAURAT, née DIONNET, Le Mont

21 Septembre 2022 : Patrick GRANGIER, Hauteville

09 Octobre 2022 : Christiane FOLLEAS, Saillantet (*Agent Communal*)

27 Octobre 2022 : Henriette FOLLEAS, née FOLLEAS, La Valette

11 Février 2023 : Maurice COURTIAL, Le Mont

11 Mars 2023 : Bernadette TARQUINI, née PAUZE, Montpeloux

20 Avril 2023 : Odette THEVENON, née VARAGNAT, Montpeloux

## INHUMATIONS JUILLET 2022 - JUIN 2023

30 Mai 2023 : Nadine LEDDA, née CAMBRAY, décédée le 23 Mai 2023 à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ

# LA COUVERTURE SANTE S'ETOFFE !

## MEDECIN DESORMAIS PRESENT A TEMPS PLEIN A VIVEROLS



Docteur Rémi DE TAXIS DU POËT- Médecin généraliste  
Place de l'Eglise  
63840 VIVEROLS



### Consultation au cabinet sur rendez-vous:

- Lundi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi

### Coordonnées :

☎ Téléphone : 04 73 95 97 76



## MEDECIN ORL A SAINT-ANTHEME



Docteur Pierre JOSEPH-ORL  
Hôtel des Voyageurs, Place de l'Aubépin  
63660 SAINT-ANTHEME

Ces consultations peuvent être utiles pour toutes les plaintes de la sphère ORL, particulièrement pour les troubles auditifs, le vertige, les lésions et les tumeurs cutanées et également pour les troubles du sommeil.  
Le Dr Pierre Joseph propose des consultations mensuelles à Saint-Anthème, mais exerce le reste de l'année à Sens, dans l'Yonne.



### Consultation au cabinet sur rendez-vous : (Première consultation le 14 et 15 avril 2023)

- Vendredi après-midi
- Samedi matin.

### Prise de rendez-vous :

☞ Sur Doctolib : <https://www.doctolib.fr/orl-chirurgien-de-la-face-et-du-cou/sens/pierre-joseph> (choisir : **uniquement consultation à Saint-Anthème**)

☎ Au secrétariat du cabinet: 03 86 64 67 98.  
Il faut absolument préciser que la demande concerne le cabinet de St Anthème.

### Télé-consultation : (À partir du lundi 20 mars 2023)

- Lundi et mercredi : entre 17h et 19h
- Prise de rendez-vous, via **Doctolib** : <https://www.doctolib.fr/orl-chirurgien-de-la-face-et-du-cou/sens/pierre-joseph>

## ORTHOPHONISTE A VOREY



Madame Anne LÉON  
Maison de service et de santé- Place des Moulettes  
43800 VOREY-SUR-ARZON

« Je suis orthophoniste depuis maintenant 33 ans (et toujours heureuse de l'être) et j'ai exercé en région Parisienne, d'abord dans un département presque rural puis en très proche banlieue de Paris. Lorsque j'ai découvert la Haute-Loire, j'ai immédiatement été séduite et de belles circonstances favorables ont facilité la réalisation de ce projet.  
J'exerce une activité libérale exclusive et généraliste, les seules pathologies que je ne peux prendre en soins étant les troubles de la fluence (bégaiement) et les pathologies complexes touchant la voix (cancéro ORL) pour lesquelles, tant mes formations initiales et continues sont insuffisantes. Par contre, j'apprécie les troubles d'origine neurologiques ayant lors de mes débuts exercé dans un service de rééducation de l'AP-HP.  
Depuis mon installation, j'essaie de répondre à la demande locale, mais également à l'urgence de certaines situations (TSA, troubles de l'oralité, échec scolaire massif,...) »



### Consultation au cabinet sur rendez-vous:

- 4 à 5 jours par semaine (selon certains samedis travaillés ou non)

### Coordonnées :

- Prise de rendez-vous par mail : [orthophoniste.vorey@gmail.com](mailto:orthophoniste.vorey@gmail.com)
- Prise de rendez-vous par téléphone : 04 71 04 20 31
- Prise de rendez-vous avec la Liste d'Attente Commune : <https://fr.inzee.care/orthophoniste/rechercher/rendez-vous>

## PSYCHOLOGUE A VIVEROLS

Madame Elodie ANTERION - PSYCHOLOGUE  
Maison des Services au Public - Place de l'Eglise  
63 840 VIVEROLS



### Consultations au cabinet sur rendez-vous :

- Jeudi
- Samedi matin

### Prise de rendez-vous :

Tel :06.67.69.73.41

## OSTEOPATHE A VIVEROLS

Madame Marie QUESNE - Ostéopathe  
Maison des Services au Public - Place de l'Eglise  
63 840 VIVEROLS



### Consultations au cabinet sur rendez-vous :

- Mardi après-midi
- Vendredi matin

### Prise de rendez-vous :

Tel :06.59.79.48.38

## PEDIATRE ET GYNECOLOGUE A SAINT-ANTHEME

Bus itinérant  
Place de l'Aubépin  
63 660 SAINT-ANTHEME

Consultations pédiatriques gratuites / Vaccinations (0 à 6 ans)  
Consultations gynécologiques et suivis de grossesse



### Consultations dans le bus sur rendez-vous :

- Tous les 2<sup>èmes</sup> lundis de chaque mois

### Prise de rendez-vous :

Tel :04.73.42.49.79.

# PELE-MELE D'INFOS UTILES

## FESTIVAL DU VOLCAN DU MONTPELOUX :

Le 17<sup>ème</sup> festival du Volcan du Montpeloux se déroulera du 29 Juin au 24 Août 2023. Tous les jeudis à partir de 21h, sur un site rare que tout le monde adore, des spectacles de qualité sont présentés au public présent. En cas de mauvais temps, un report est prévu dans la salle d'animation de Saint-Anthème.

La programmation est très hétéroclite. Il y en a pour tous les goûts : danse, chanson française, théâtre, musique du monde, cirque, musique classique... Bref, chacun doit pouvoir trouver un spectacle qui lui plaira.

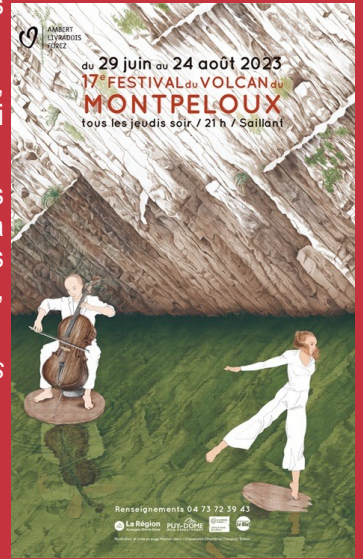
Dans les coulisses du festival depuis 17 ans maintenant, une trentaine de bénévoles offrent de leur temps pour ce volcan qui leur est cher. Retraités pour la plupart, ils participent non seulement à la programmation mais aussi à la préparation du site, aux montages des spectacles, à l'hébergement des artistes et à la confection de généreux repas. D'ailleurs, si vous souhaitez faire partie de cette équipe, n'hésitez pas !

Retrouvez toute la programmation en Mairie ou sur le site Internet de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez.

Tarif plein : 12 € (8 € sur présentation de votre carte de médiathèque ALF)

Tarif réduit : 6 € (- 12 ans, étudiants et demandeurs d'emploi) / Gratuit pour les moins de 5 ans.

Réservation obligatoire (pas de billetterie sur place) ; attention, jauge limitée à 200 personnes.



## LIGNE DE BUS AMBERT-ST ETIENNE:

Une nouvelle ligne de bus a été créée permettant de relier Ambert à Saint-Etienne !

Partez d'Ambert (ou Saint-Anthème) et rejoignez Montbrison en bus pour 3 € puis prenez le train jusqu'à Saint-Etienne.

Départ d'Ambert à 6h22. Réservation la veille pour le lendemain au 04.87.73.72.74.

## DECHETTERIES

**VIVEROLS** : 04.73.95.34.58

Mardi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h00

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30

**SAINT-ANTHEME** : 04.73.95.86.99

Lundi et Jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h

Samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h à 17h30



## SIVOM VALLEE DE L ANCE

**AIDES A DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CHAUDS :**

Tél : 04.73.95.99.06



## CORRESPONDANT LE SEMEUR

**ANDRÉ CALMARD**

Mail : calmardandre@orange.fr



## QUELS SERVICES A L'ESPACE FRANCE SERVICES DE VIVEROLS ?

### ESPACE FRANCE SERVICES

Accompagnement dans toutes vos démarches administratives ou démarches en ligne (ex : **déclaration de vos biens immobiliers**) / Photocopies / Accès Internet...

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h

Place de l'Eglise—VIVEROLS : 04.73.95.36.40.

### MISSION LOCALE

Le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.82.05.88

### SERVICE DES IMPOTS

Les jeudis après-midi de 14h à 17h, soit sur RDV, soit en flux

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.95.36.40

### ASSISTANTE SOCIALE

Le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 9h à 12h, sur RDV

ESPACE FRANCE SERVICES—VIVEROLS

Tel : 04.73.82.55.20

# RENSEIGNEMENTS UTILES A SAILLANT

## LOCATION SALLE DES FETES

APERITIF JOURNEE : 60 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 22H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 17H A 3H : 220 €

REPAS ANNIVERSAIRE DE 12H A 3H : 270 €

MARIAGE DE 17H A 5H : 330 €



## CABINET INFIRMIER

**CUOQ / DUBREUIL /  
COLOMBET / CRUCIANI**

10 Place du Tilleul

06.22.62.65.60 / 06.11.49.24.80 /

06.30.45.41.37 / 06.60.25.51.41 /



## LOCATION VAISSELLE

DE 1 A 50 PERSONNES : 35 €

DE 51 A 100 PERSONNES : 60 €

PLUS DE 100 PERSONNES : 90 €



## LOCATION TABLES ET CHAISES

PARTICULIERS RESIDANT SUR LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 30 €

51 PERSONNES ET + : 50 €

PARTICULIERS RESIDANT A L'EXTERIEUR DE LA COMMUNE :

1 A 50 PERSONNES : 60 €

51 PERSONNES ET + : 100 €



## COMMERCES DE BOUCHE

**MULTIPLE RURAL LE RELAIS DES ORGUES**

BOULANGERIE / EPICERIE / FROMAGES / VIANDE DE  
PAYS / PRESSE / BAR / TABAC

MENU OUVRIER LE MIDI / SPECIALITES LE WEEK-END

16 Place de la Mairie

Tél : 04.73.95.93.93

**AUBERGE LE DROUBLIEI**

SPECIALITES RACLETTE / FONDUE

1 Le Crozet

Tél : 04.73.95.95.07

**FREDERIC ZANETTO**

POISSONNIER / TRAITEUR

Tél : 06.42.98.33.57



## GITE MUNICIPAL TOURISTIQUE

Durée de la location	JUILLET / AOUT	AUTRES MOIS DE L'ANNEE
1 SEMAINE	250 EUROS	200 EUROS
2 SEMAINES	450 EUROS	400 EUROS
3 SEMAINES	600 EUROS	550 EUROS
1 MOIS COMPLET	700 EUROS	650 EUROS

Meublé et équipé—2 chambres—5 personnes



## CIMETIERE

**ACHAT CONCESSION CIMETIERE COMMUNAL**

TARIF : 120 € le m<sup>2</sup> + 25 € de droit d'enregistrement

(une concession pour 4 défunts fait ≈ 5,50 m<sup>2</sup>).

Concessions cinquantenaires.

Des emplacements sont disponibles dans l'ancien cimetière et dans le nouveau. Des caveaux-urnes sont également disponibles.



## HORAIRE MAIRIE :

**LUNDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**MARDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**JEUDI :** 09h00—12h00 / 14h00—17h00

**VENDREDI :** 09h00—12h00

## CONTACT MAIRIE :



04.73.95.94.06.



saillant.mairie@orange.fr



Page Facebook : Mairie de Saillant



Site Internet : www.saillant63.fr